



# Perspectives économiques et financières

Avril 2019



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Ottawa, Canada  
30 avril 2019  
[www.dpb-pbo.gc.ca](http://www.dpb-pbo.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Conformément à son mandat législatif, le directeur parlementaire du budget présente ici ses perspectives économiques et financières. Ce rapport comprend des données valables jusqu'au 12 avril 2019 inclusivement. Sauf avis contraire, tous les taux sont annuels.

Analystes principaux :

Kristina Grinshpoon, Analyste principale  
Tim Scholz, Conseiller-analyste

Collaborateurs :

Robert Behrend, Analyste principal  
Carleigh Busby, Conseillère-analyste  
Tessa Devakos, Assistante de recherche  
Eskandar Elmarzougui, Analyste principal  
Raphaël Liberge-Simard, Analyste  
Sarah MacPhee, Analyste  
Nora, Nahornick, Analyste  
Caroline Nicol, Analyste  
Varun Srivatsan, Assistant de recherche  
Jason Stanton, Analyste  
Nigel Wodrich, Assistant de recherche

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Chris Matier, Directeur principal  
Trevor Shaw, Directeur

Nancy Beauchamp, Jocelyne Scrim et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : [dpb-pbo@parl.gc.ca](mailto:dpb-pbo@parl.gc.ca).

Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

<b>Résumé</b>	<b>1</b>
<b>Perspectives économiques</b>	<b>5</b>
Évolution économique au Canada	6
Prix du pétrole brut canadien et américain	8
Perspectives économiques américaines	10
Hypothèses relatives à la politique monétaire	11
Endettement des ménages et dépenses de consommation	13
Perspectives du marché du travail	15
Investissement commercial et investissement résidentiel	16
Perspectives de croissance du PIB réel du Canada	18
Incertitude entourant les prévisions du DPB concernant le PIB nominal	20
<b>Perspectives financières</b>	<b>22</b>
Évolution de la situation économique et financière depuis octobre 2018	23
Mesures stratégiques depuis l' <i>Énoncé économique de l'automne 2018</i>	25
Résumé des perspectives financières	26
Perspectives concernant les recettes	28
Perspectives concernant les cotisations d'AE et le compte des opérations de l'assurance-emploi	29
Perspectives concernant les dépenses de programmes	30
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques	32
Le solde budgétaire selon différents scénarios économiques	33
Le ratio de la dette fédérale au PIB selon différents scénarios économiques	34
Perspectives financières élargies du DPB	35
<b>Budget de 2019 : enjeux pour les parlementaires</b>	<b>36</b>
<b>Annexes</b>	<b>44</b>
A : Perspectives économiques détaillées	45
B : Parts des dépenses et revenus du PIB nominal	46
C : Perspectives financières détaillées	47
D : Perspectives financières détaillées (% du PIB)	48

E :	Perspectives concernant les charges de programmes directes	49
F :	Perspectives de la dette du DPB	50
G :	Perspectives financières du DPB – avril 2019 et octobre 2018	51
H :	Effet sur les perspectives financières d’une diminution de un pour cent du PIB réel	52
I :	Effet sur les perspectives financières d’une diminution de un pour cent des prix du PIB	53
J :	Effet sur les perspectives financières d’une hausse de 100 points de base des taux d’intérêt	54
K :	Résumé des perspectives économiques élargies	55
L :	Résumé des perspectives financières élargies	56
M :	Perspectives économiques du DPB et du budget de 2019	57
N :	Perspectives financières du DPB et du budget de 2019	58
	<b>Notes</b>	<b>59</b>

# Résumé

Selon les prévisions du directeur parlementaire du budget (DPB), la croissance économique du Canada devrait ralentir, passant de 1,8 % en 2018 à 1,6 % en 2019. Ce ralentissement traduit principalement les effets des facteurs de transition liés à l'effondrement du prix du pétrole brut canadien à la fin de 2018.

À mesure que ces effets se dissiperont, nous prévoyons que le produit intérieur brut (PIB) réel trimestriel rebondira en 2020; les investissements commerciaux et résidentiels reprendront et les exportations insuffleront un nouvel élan. La croissance économique devrait ensuite reculer légèrement pour s'établir à 1,7 % en 2021 et à 1,6 % en 2022, tandis que la croissance des exportations et des investissements commerciaux sera modérée.

Tableau 1 du sommaire Perspectives économiques

%	2018	Prévision		
		2019	2020	2021-2023
Croissance du PIB réel	1,8	1,6	1,9	1,6
Inflation de l'IPC	2,2	1,7	2,0	2,1
Taux de chômage	5,8	5,9	5,7	5,4
Taux directeur de la Banque du Canada	1,75	2,00	2,75	2,75

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Le taux directeur de la Banque du Canada est le taux en fin de période.

Comme l'économie progresse au-delà du PIB potentiel et que le niveau d'inflation est supérieur à la cible, nous supposons que la Banque du Canada augmentera à nouveau son taux directeur en octobre, d'abord de 25 points de base, puis progressivement jusqu'à ce qu'il atteigne le taux neutre de 2,75 % au milieu de 2020.

Les perspectives économiques établies par le DPB reflètent l'idée que, de manière générale, les résultats à la hausse sont tout aussi probables que les résultats à la baisse. Pour ce qui est des risques à la baisse, nous continuons de croire que le risque le plus important est une faiblesse davantage prononcée des exportations en raison du plus grand protectionnisme que prévoient les politiques commerciales mondiales. Quant aux risques à la hausse, nous réaffirmons que le risque le plus important est l'augmentation des dépenses des ménages financée par une hausse de leur endettement.

Les perspectives financières du DPB tiennent compte de l'ensemble des mesures qui ont été prises depuis l'Énoncé économique de l'automne 2018;

ces mesures représentent 27,0 milliards de dollars pour la période allant de 2018-2019 à 2023-2024 (4,5 milliards de dollars par année en moyenne). Nos projections reflètent l'estimation indépendante des coûts qu'a effectuée le DPB pour 11 mesures prévues dans le budget de 2019. Selon le DPB, les nouvelles mesures coûtent 0,3 milliard de dollars (1 %) de plus que ce qu'indiquent les prévisions du gouvernement dans le budget de 2019.

Pour 2018-2019, nous nous attendons à ce que le solde budgétaire affiche un déficit de 15,7 milliards de dollars (0,7 % du PIB). Nous prévoyons que le déficit budgétaire s'établira à 22,3 milliards de dollars en 2020-2021, notamment en raison des recettes cédées à la suite de la mise en œuvre de l'incitatif à l'investissement accéléré des entreprises.

Le déficit budgétaire devrait ensuite reculer pour s'établir à 11,9 milliards de dollars (0,4 % du PIB) en 2023-2024 compte tenu de la croissance restreinte des coûts relatifs au personnel du gouvernement (principalement attribuable aux charges à payer au titre des pensions). Nous prévoyons que le ratio de la dette fédérale au PIB diminuera à moyen terme pour se situer à 28,9 % en 2023-2024.

**Tableau 2 du sommaire Perspectives financières**

G\$	Prévision						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus budgétaires	311,2	330,6	338,7	350,4	365,1	379,5	393,1
Charges de programmes	308,3	323,0	332,3	345,0	350,0	359,9	371,2
Frais de la dette publique	21,9	23,4	24,1	27,6	30,3	32,2	33,7
Total des charges	330,2	346,3	356,4	372,6	380,3	392,1	405,0
<b>Solde budgétaire</b>	-19,0	-15,7	-17,7	-22,3	-15,2	-12,6	-11,9
<b>Dette fédérale</b>	671,3	686,5	704,2	726,4	741,6	754,2	766,1
<b>Dette fédérale (% du PIB)</b>	31,3	31,0	30,8	30,5	30,0	29,4	28,9

Sources : Statistique Canada, Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

En l'absence de nouvelles mesures, étant donné l'incertitude qui caractérise nos perspectives économiques, nous estimons qu'il existe une probabilité de 15 % d'obtenir l'équilibre ou un excédent budgétaire en 2021-2022. Cette probabilité passe à 30 % en 2023-2024. En outre, nous estimons qu'il est probable que le ratio de la dette fédérale au PIB sera inférieur au niveau de la cible du gouvernement (31,9 %) de 2019-2020 à 2023-2024.

## Budget de 2019 : enjeux pour les parlementaires

### Comparaison des perspectives économiques et financières

Le DPB estime que le PIB nominal, de 2019 à 2023, sera en moyenne de 4 milliards de dollars inférieur chaque année à la projection du secteur privé utilisée dans le budget de 2019. Cet écart est attribuable à l'inflation du PIB et à la croissance du PIB réel au quatrième trimestre de 2018, lesquelles ont été plus faibles que ne l'estimaient les prévisionnistes du secteur privé sondés par Finances Canada.

Le DPB prévoit un déficit budgétaire de 15,7 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui est de 0,8 milliard de dollars au-dessus du déficit annoncé dans le budget de 2019. La différence est due à notre estimation des recettes de 2018-2019, plus faible que celle du budget.

Chaque année de 2019-2020 à 2023-2024, le DPB prévoit des déficits budgétaires de 0,7 milliard de dollars plus élevés, en moyenne, que ceux énoncés dans le budget de 2019. Selon nos prévisions, les recettes de la TPS et les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents seront plus faibles, et les dépenses de fonctionnement plus élevées, que les projections du budget.

### Alignement du budget des dépenses sur le budget

L'année dernière, le gouvernement a apporté d'importants changements au processus budgétaire dans le but de mieux harmoniser les prévisions budgétaires avec le budget. Pour donner suite aux inquiétudes soulevées par les parlementaires l'année dernière, le Budget principal des dépenses 2019-2020 crée des crédits individuels dans les ministères et organismes pour les mesures du budget de 2019. Bien qu'il s'agisse d'une amélioration considérable quant à la procédure, ce changement ne règle pas l'enjeu du vote des parlementaires sur des dépenses n'ayant pas encore été examinées en détail ou précisées par le Conseil du Trésor.

### Détails des dépenses de fonctionnement

On trouve dans le budget de 2019 de l'information sur les principales composantes qui, dans les perspectives de Finances Canada, causent la croissance des dépenses de fonctionnement. La divulgation de ces renseignements sur les charges ministérielles est un pas dans la bonne direction, mais elle n'est pas idéale.

Les parlementaires voudront peut-être obtenir plus de détails quantifiables sur les principaux éléments de coût des dépenses de fonctionnement projetées par Finances Canada, surtout pour ce qui est des charges en pensions et en prestations.

### **Mesures non annoncées**

Le budget de 2019 met de côté -3,8 milliards de dollars pour les mesures non annoncées. Leur mention explicite est une amélioration par rapport au passé, où les mesures non annoncées étaient intégrées aux autres aspects de l'évolution budgétaire. Le montant négatif indique une source de fonds nette, ce qui suggère des hausses de l'impôt ou une réduction des dépenses.

Dans le budget de 2019, le financement des mesures non annoncées comprend des « provisions pour des décisions prévues du Cabinet qui n'ont pas encore été prises ». Cependant, cette mention masque des détails importants sur la source des fonds allant jusqu'à 3,9 milliards de dollars annoncés pour les fermiers assujettis à la gestion de l'offre, ainsi que sur les recettes attendues de la limitation, à l'égard des particuliers à revenu élevé, de l'avantage de la déduction pour option d'achat d'actions des employés.

Comme les sommes en question sont importantes, les parlementaires souhaiteraient peut-être obtenir des détails quantifiables sur les enveloppes de dépenses des mesures non annoncées du budget de 2019, particulièrement les provisions pour les décisions de financement futures du Cabinet.

### **Les cibles budgétaires du gouvernement**

Le gouvernement s'est fixé deux cibles budgétaires en 2015 : rétablir l'équilibre budgétaire en 2019-2020 et continuer de réduire le ratio dette fédérale-PIB au cours de son mandat.

Le budget de 2019 ne contient aucune mention de la promesse de rétablir l'équilibre budgétaire en 2019-2020 ni aucun engagement à éliminer le déficit à une date ultérieure. Par contre, on y lit que le ratio dette fédérale-PIB devrait continuer de diminuer au cours de la période de projection.

En l'absence de nouvelles mesures, étant donné l'incertitude qui caractérise nos perspectives économiques, nous estimons que les chances que l'équilibre budgétaire soit rétabli en 2019-2020 sont pratiquement de zéro. Nous estimons par contre à 80 % les chances que le ratio de la dette fédérale tombe d'ici 2020-2021 sous la cible de 31,9 % du PIB que s'est fixée le gouvernement.

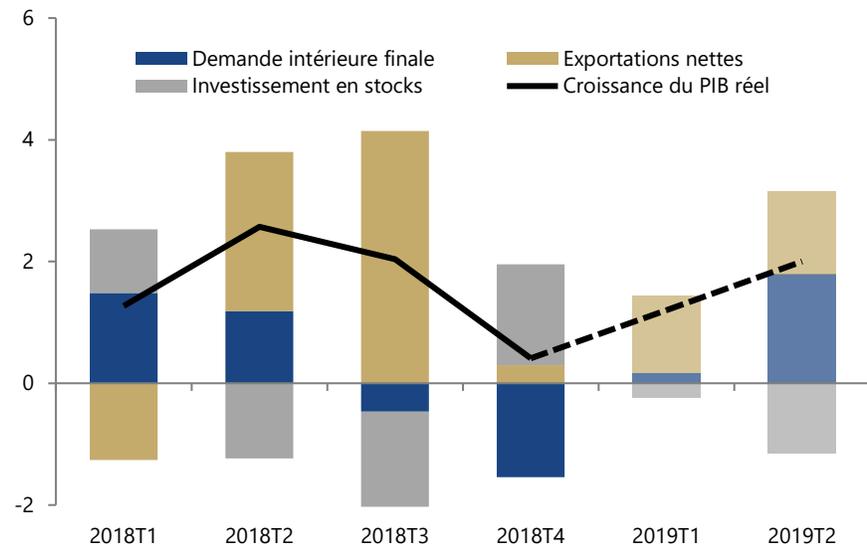
Les parlementaires pourraient demander que le gouvernement rende compte avec régularité et réalisme, dans ses budgets et ses Énoncés économiques de l'automne, des progrès accomplis à l'égard des cibles financières cohérentes et mesurables qu'il s'est fixées.

# Perspectives économiques

---

## Figure 1 Évolution économique au Canada

Contributions à la croissance du PIB réel, points de pourcentage



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

La croissance de l'économie canadienne a ralenti de manière abrupte au dernier trimestre de 2018 par suite de la stagnation de la performance des exportations et de la baisse des investissements résidentiels et commerciaux. D'après notre estimation du PIB potentiel, l'économie tournait légèrement (0,2 %) en deçà de sa capacité de production durable au quatrième trimestre.

Nous nous attendions à une croissance plus lente après l'effondrement du cours du pétrole Western Canadian Select au quatrième trimestre, mais le ralentissement a été plus abrupt que ne le prévoyait notre rapport de suivi de février<sup>1</sup> en raison de baisses plus marquées des investissements et de dépenses de consommation plus faibles.

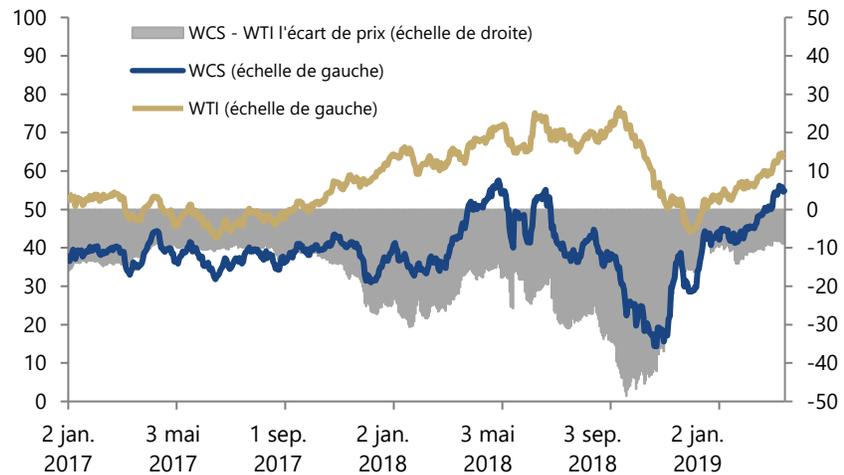
Selon les données récentes, nous nous attendons à ce que la croissance du PIB réel demeure modérée au premier trimestre de 2019, notamment en raison de la réduction de la production de pétrole en Alberta et des répercussions qu'a eues l'arrêt partiel des activités du gouvernement américain. Nous estimons que la réduction de la production et l'arrêt des activités du gouvernement américain ont eu pour effet d'abaisser la croissance du PIB réel au premier trimestre, respectivement de 0,5 et 0,2 point de pourcentage.

Nous prévoyons un rebondissement de la croissance du PIB réel au deuxième trimestre, soit de 2 %, à mesure que s'estomperont les effets de la production réduite de pétrole et de l'arrêt des activités gouvernementales aux États-Unis, et qu'augmenteront les investissements commerciaux,

contribuant ainsi à la croissance au cours du trimestre (0,7 point de pourcentage).

## Figure 2 Prix du pétrole brut canadien et américain

Prix du pétrole brut, \$ US le baril



Sources : CME Group et directeur parlementaire du budget.

Note : WTI signifie West Texas Intermediate; WCS signifie Western Canadian Select. La période indiquée couvre du 2 janvier 2017 au 12 avril 2019.

Le prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) est passé de 76 \$ US le baril en octobre à 44 \$ US à la fin de décembre principalement en raison de l'offre excessive sur les marchés mondiaux. Depuis, le prix du WTI a considérablement augmenté, atteignant 64 \$ US au début d'avril par suite des efforts déployés par les principaux fournisseurs de pétrole, dont l'OPEP et la Russie, pour modérer la production.

Après la réduction effectuée par le gouvernement de l'Alberta au début de décembre, le prix du Western Canadian Select (WCS), qui avait presque atteint son plus bas niveau, a remonté, ce qui a contribué à ramener l'écart entre le WTI et le WCS à 8 \$ US par baril en avril alors qu'il était de 49 \$ US au mois d'octobre.

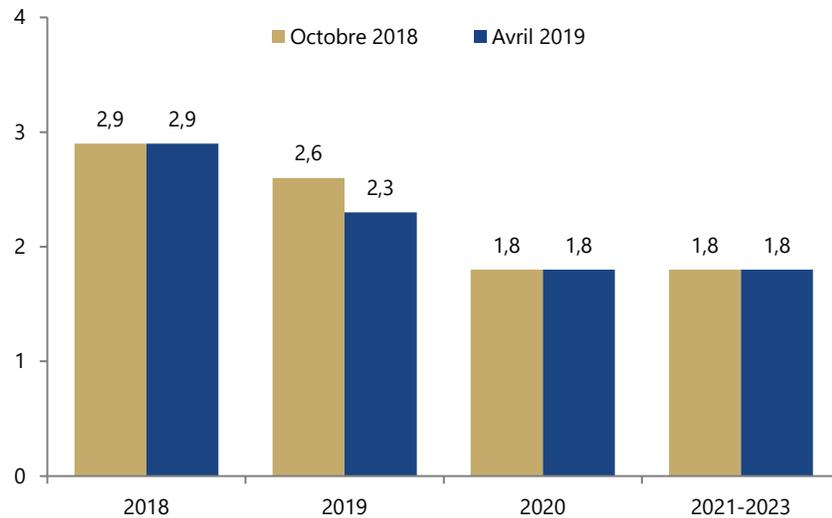
Selon nos prévisions, le prix du WTI devrait s'établir à 66 \$ US le baril d'ici la fin de 2023, soit 6 \$ US de moins, en moyenne, que ce que nous avons indiqué dans nos perspectives d'octobre. Nous avons toutefois revu à la hausse nos prévisions pour le prix du WCS (2 \$ US de plus par baril), lequel devrait s'établir à 44 \$ US à la fin de 2023. De 2019 à 2023, l'écart de prix entre le WTI et le WCS devrait être en moyenne de 20 \$ US.

Selon nos perspectives d'évolution des prix de l'énergie, ceux-ci devraient baisser de 5 %, en moyenne, de 2019 à 2023, par rapport à octobre. Nous avons aussi revu à la hausse nos perspectives concernant les prix des produits de base non énergétiques (augmentation de 4 % en moyenne). Dans l'ensemble, nos perspectives à l'égard de l'indice des prix des produits

de base (IPPB) de la Banque du Canada sont inférieures de 1 % de 2019 à 2023, comparativement à nos prévisions en octobre.

### Figure 3 Perspectives économiques américaines

Croissance du PIB réel des États-Unis, %



Sources : Bureau of Economic Analysis et directeur parlementaire du budget.

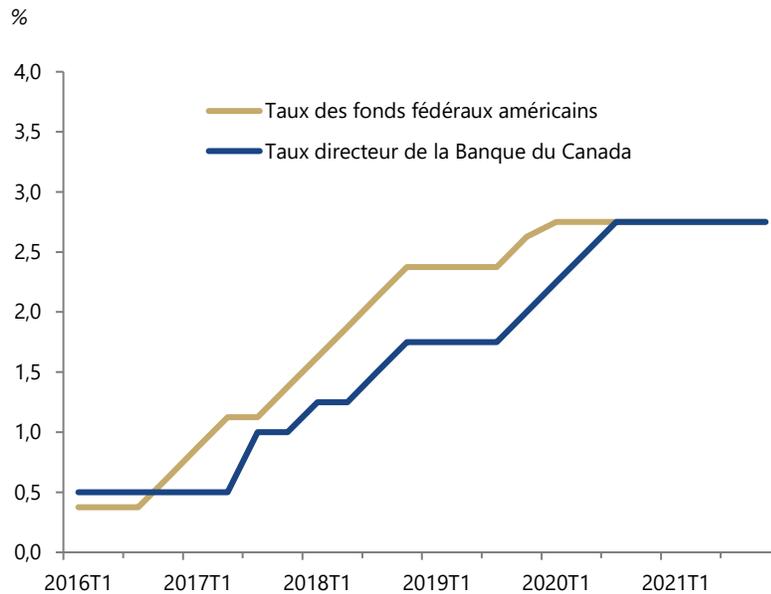
Dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2019, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait que la croissance économique mondiale continuerait de ralentir, passant de 3,6 % en 2018 à 3,3 % en 2019. Selon lui, la croissance mondiale devrait reprendre en 2020, pour atteindre à nouveau 3,6 %. Le FMI continue de signaler les risques de ralentissement dus aux négociations commerciales et au climat des marchés financiers.

Nous prévoyons que la croissance du PIB réel américain passera de 2,9 % en 2018 à 2,3 % en 2019 en raison du ralentissement des investissements commerciaux et des exportations. Il s'agit d'une diminution de 0,3 point de pourcentage par rapport à nos perspectives d'octobre étant donné que la croissance du PIB réel au premier trimestre a été plus faible que prévu. À moyen terme (de 2020 à 2023), nous prévoyons encore que la croissance du PIB réel américain se situera en moyenne à 1,8 % chaque année, ce qui correspond passablement aux projections externes<sup>2</sup>.

Vu la croissance vigoureuse des États-Unis et les fluctuations du dollar canadien autour de 0,75 ou 0,76 \$ US, nous prévoyons que les volumes d'exportations de produits non énergétiques du Canada croîtront au rythme annualisé de 2,0 % en moyenne par les trimestres de 2020 à 2023<sup>3</sup>.

En raison de la réduction de la production de pétrole en Alberta au cours de l'année et du relèvement des prix mondiaux du pétrole, nous prévoyons que les volumes d'exportation d'énergie canadienne commenceront, selon nos projections, à se redresser en 2020, progressant en moyenne au taux de 1,5 % par trimestre de 2020 à 2023.

Figure 4 Hypothèses relatives à la politique monétaire



Sources : Banque du Canada, Federal Reserve Board et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2019T2 à 2021T4. Les taux d'intérêt sont les taux en fin de période.

Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine haussent encore les taux d'intérêt jusqu'à ce qu'ils atteignent leur niveau « neutre »<sup>4</sup>. Toutefois, étant donné que les risques à la baisse pèsent sur l'économie mondiale, nous supposons que la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine hausseront progressivement leurs taux directeurs.

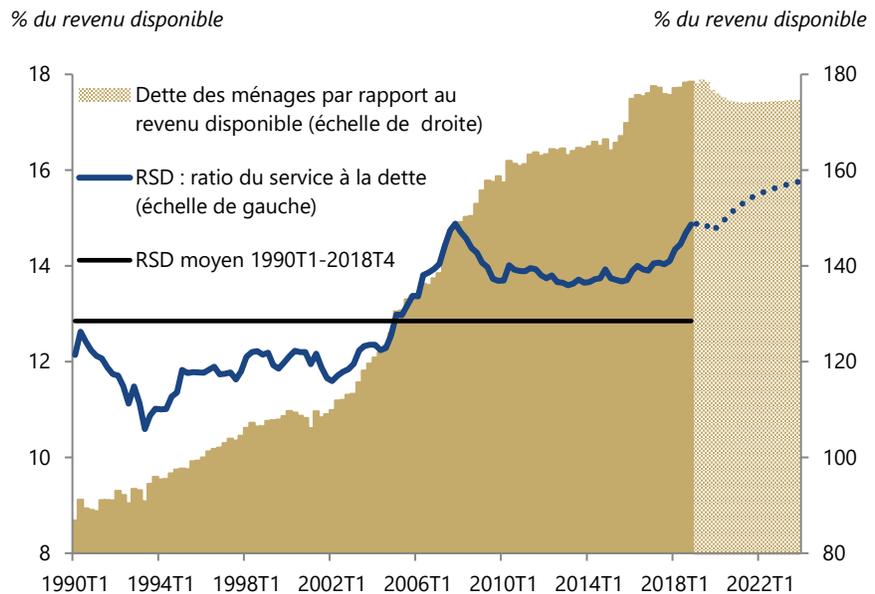
Nous supposons que la Banque du Canada augmentera à nouveau son taux directeur en octobre, soit de 25 points de base, pour qu'il s'établisse à 2 %, puis encore de 25 points de base tous les trimestres jusqu'à ce qu'il atteigne le taux neutre de 2,75 % en juillet 2020<sup>5</sup>. Nous supposons que la Réserve fédérale américaine augmentera son taux directeur de 25 points de base en octobre jusqu'à ce qu'il atteigne le taux neutre de 2,75 % au début de 2020<sup>6</sup>.

Pour établir des prévisions à l'égard des taux d'intérêt (voir l'annexe A), nous avons pris en considération la récente inversion de la courbe de rendement au Canada et aux États-Unis étant donné que les taux des obligations du gouvernement à long terme (10 ans) ont chuté en dessous des taux des bons du Trésor à court terme (3 mois).

Cette inversion reflète en grande partie les préoccupations des marchés financiers à l'égard de la faiblesse de l'économie mondiale et de la réduction attendue des taux d'intérêt directeurs. À mesure que s'atténueront ces préoccupations et que la prime de terme augmentera, les taux d'intérêt à

long terme devraient progresser plus rapidement que les taux à court terme, ranimeront la pente de la courbe de rendement en territoire positif<sup>7</sup>.

**Figure 5** Endettement des ménages et dépenses de consommation



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2019T1 à 2023T4.

La croissance des dépenses réelles de consommation a considérablement ralenti depuis le milieu de 2017 alors que l'endettement des ménages est resté à des niveaux presque inégalés. La hausse des taux d'intérêt a freiné le flux de crédit aux ménages, affectant davantage les prêts hypothécaires. Par ailleurs, l'augmentation de la valeur marchande des actifs des ménages a diminué pendant la même période.

Nous prévoyons que les dépenses réelles de consommation progresseront de 1,6 % par année de 2019 à 2023, taux qui est considérablement inférieur à la croissance annuelle moyenne de 2,5 % des cinq dernières années. L'endettement des ménages devrait reculer modestement, puis se stabiliser pour correspondre à environ 175 % du revenu disponible par ménage.

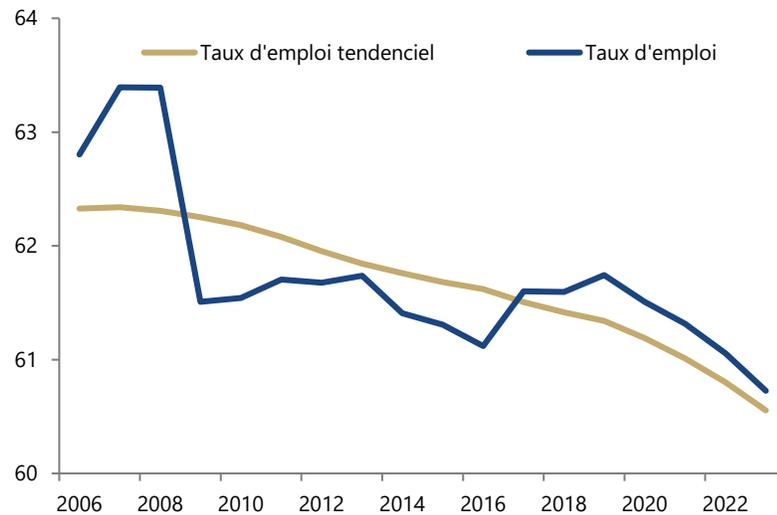
Le ratio du service de la dette (RSD) des ménages s'est accru au point où, pour chaque tranche de revenu disponible de 100 \$, les paiements de dette des ménages étaient de 14,87 \$ (capital et intérêt) au quatrième trimestre de 2018. L'augmentation coïncide largement avec la hausse du taux directeur de la Banque du Canada amorcée au deuxième semestre de 2017.

Les frais de service de la dette devraient augmenter plus lentement que le revenu disponible en 2019, la Banque du Canada devrait maintenir son taux directeur à 1,75 % jusqu'en octobre. Par la suite, à mesure que progresseront les taux d'intérêt, nous prévoyons que le RSD des ménages atteindra 15,76 % d'ici la fin de 2023. Les ménages qui doivent consacrer une part importante de leur revenu disponible au paiement de dettes seront plus vulnérables aux

effets négatifs sur leurs revenus et aux hausses des taux d'intérêt, et ils risqueront davantage de ne pas être en mesure de rembourser leurs dettes.

## Figure 6 Perspectives du marché du travail

Taux d'emploi, %



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes qui occupent un emploi par rapport à la population globale âgée d'au moins 15 ans. La période de projection s'étend de 2019 à 2023.

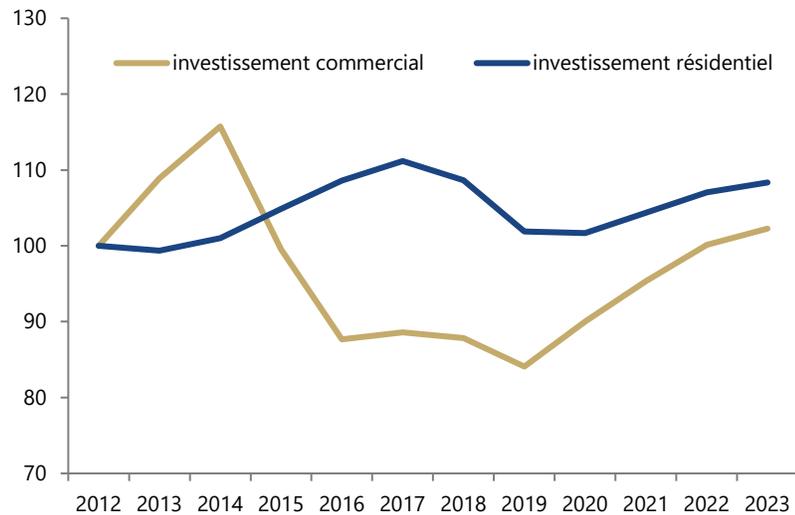
D'octobre 2018 à mars 2019, les gains (nets) mensuels d'emplois se sont établis en moyenne à 35 500; il s'agissait d'emplois à temps plein et à temps partiel. Le taux de chômage est resté au creux historique à la fin de 2018, mais avec l'accroissement de la population active, il a augmenté pour s'établir à 5,8 % au premier trimestre. En dépit de la nette croissance de l'emploi, le nombre d'heures travaillées en mars était seulement 0,7 % plus élevé que dans la publication d'octobre.

À moyen terme, nous prévoyons que le taux d'emploi reculera, passant du récent sommet de 61,9 % au premier trimestre de 2019 à 60,6 % d'ici la fin de 2023. Cette diminution est due en grande partie à des facteurs démographiques, les baby-boomers étant plus nombreux à quitter la population active. Toutefois, en raison de la solide croissance démographique, qui s'établit en moyenne à 1,2 % par année, les niveaux d'emploi continueront d'augmenter au cours de cette période.

En 2018, la croissance du salaire horaire (nominal) a été de 2,6 % en moyenne (sur 12 mois). Nous prévoyons que la croissance du salaire horaire progressera en 2019 pour s'établir en moyenne à 3,0 % à la période de projection. En proportion de l'économie, la rémunération des employés devrait demeurer légèrement au-dessus du niveau actuel (voir l'annexe B).

## Figure 7 Investissement commercial et résidentiel

2012 = 100, niveau d'investissement en dollars enchaînés



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : L'investissement commercial comprend les investissements dans les structures non-résidentielles, la machinerie et l'équipement, les investissements dans la propriété intellectuelle et les produits. L'investissement résidentiel englobe la construction de nouveaux logements, les rénovations et les coûts de transfert de propriété. La période de projection s'étend de 2019 à 2023.

Tant l'investissement commercial que l'investissement résidentiel ont reculé au deuxième semestre de 2018 en raison du ralentissement de la demande des consommateurs, à la hausse des taux d'intérêt et à la baisse des prix de l'énergie. Par ailleurs, une réglementation plus sévère pour les hypothèques a contribué à la faiblesse de l'investissement résidentiel<sup>8</sup>. Nous avons prévu une correction au chapitre des activités résidentielles, mais nous n'avons pas prévu la diminution prononcée de l'investissement commercial dans nos perspectives d'octobre.

Nous prévoyons que l'investissement commercial reprendra au deuxième trimestre de 2019 avec le relèvement des prix de l'énergie, la stabilité des taux d'intérêt et la vigueur soutenue du marché du travail. Malgré ce redressement, nous prévoyons que l'investissement commercial ne reviendra au niveau de 2012 qu'à la fin de 2022.

L'investissement commercial sera appuyé par les récentes mesures gouvernementales d'amortissement accéléré et de passation en charges immédiate qui, selon nos estimations, auront pour effet d'augmenter le PIB réel de 0,4 % par année en moyenne<sup>9</sup>. Par ailleurs, le projet de grande envergure de LNG Canada contribuera à stimuler l'investissement des entreprises et à rehausser le PIB réel d'environ 0,2 % par année en moyenne.

L'investissement résidentiel devrait se contracter encore en 2019 avant de se rétablir en 2020. Cela étant dit, nous prévoyons qu'il passera du sommet historique de 7,7 % du PIB en 2017 à 6,8 % du PIB en 2020 et qu'il demeurera stable à 7,0 % par la suite (annexe B).

**Tableau 1 Perspectives de croissance du PIB réel du Canada**

*Contributions à la croissance du PIB réel, points de pourcentage*

	2018	Prévision			
		2019	2020	2021	2022-2023
Consommation	1,2	0,9	1,0	0,9	0,9
Logement	-0,2	-0,5	0,0	0,2	0,1
Investissement des entreprises	0,2	-0,2	0,7	0,5	0,4
Dépenses publiques	0,7	0,2	0,1	0,1	0,2
Exportations	1,0	1,1	1,2	0,6	0,5
Importations	-0,9	0,3	-0,9	-0,7	-0,7
Investissement en stocks	-0,2	-0,4	-0,2	0,1	0,1
<b>Croissance du PIB réel</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>
<i>Autres indicateurs, %</i>					
Croissance du PIB potentiel	1,6	1,6	1,5	1,6	1,7
Écart de production	0,0	0,0	0,4	0,6	0,3

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Selon nos prévisions, la croissance économique annuelle du Canada devrait ralentir, passant de 1,8 % en 2018 à 1,6 % en 2019. Ce ralentissement traduit principalement les effets des facteurs de transition liés à l'effondrement du prix du pétrole brut canadien à la fin de 2018 et à l'arrêt partiel des activités du gouvernement américain.

À mesure que ces effets se dissipent, nous prévoyons que le PIB réel trimestriel rebondira et se situera en moyenne à 1,9 % tout au long de 2020, à mesure que les investissements commerciaux et résidentiels reprendront et que les exportations insuffleront un nouvel élan. La croissance économique devrait ensuite reculer légèrement pour s'établir à 1,7 % en 2021 et à 1,6 % en 2022, tandis que la croissance des exportations et des investissements commerciaux sera modérée.<sup>10</sup>

Nous prévoyons que l'économie tournera légèrement au-dessus de sa capacité de production durable (PIB potentiel) de 2020 à 2023, en raison du rebondissement de la croissance du PIB réel, conjugué au ralentissement passager de la croissance du PIB potentiel, lequel est attribuable aux récentes baisses abruptes de l'investissement des entreprises.

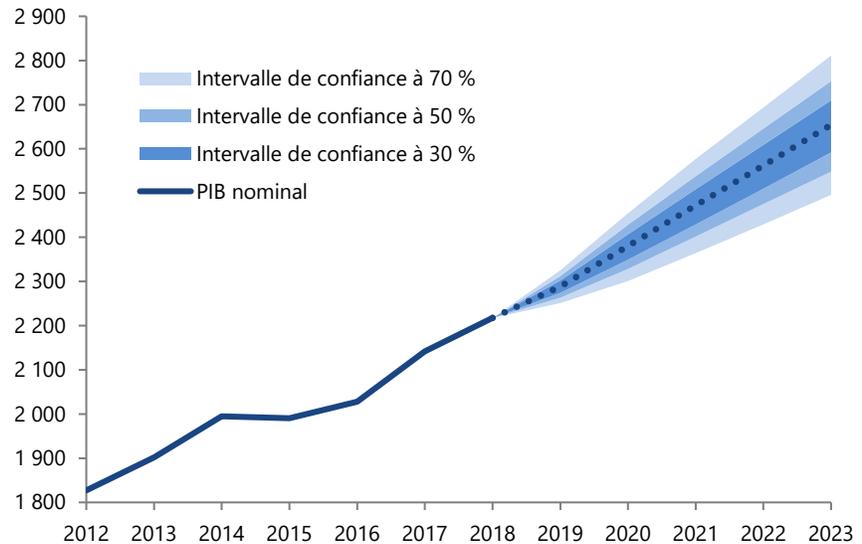
Avec la reprise des investissements commerciaux, nous prévoyons que la croissance du PIB potentiel passera de 1,5 % en 2020 à 1,7 % en 2022. Cela tient à la croissance plus vigoureuse de la productivité tendancielle du travail, qui compense largement le ralentissement de la croissance tendancielle du facteur travail (heures totales travaillées).

L'inflation devrait rester bien ancrée et avoisiner la cible de 2 % de la Banque du Canada à moyen terme.

L'annexe A renferme les perspectives économiques détaillées du DPB.

**Figure 8 Incertitude entourant les prévisions du DPB concernant le PIB nominal**

*PIB nominal, G\$*



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

De 2019 à 2023, nous prévoyons que la croissance annuelle du PIB nominal s'établira à 3,7 % en moyenne, et la croissance du PIB réel à 1,7 %, tandis que l'inflation du PIB se situera en moyenne à 2,0 %. Ajusté en fonction des données historiques, le niveau annuel du PIB nominal est, en moyenne, de 8,2 milliards de dollars inférieur à notre projection d'octobre pour la période allant de 2019 à 2023. Cette révision à la baisse est entièrement attribuable à la croissance du PIB nominal plus faible que prévu au deuxième semestre de 2018<sup>11</sup>.

Les perspectives économiques du DPB reflètent l'idée que, de manière générale, les résultats supérieurs aux prévisions sont aussi probables que les résultats inférieurs à celles-ci. Pour mieux illustrer l'incertitude concernant notre projection du PIB nominal, nous avons créé un graphique en éventail qui indique les intervalles de confiance en fonction d'erreurs de prévision historiques<sup>12</sup>.

Pour ce qui est des risques à la baisse, nous croyons qu'une augmentation du protectionnisme à l'échelle mondiale pourrait ralentir la croissance des échanges commerciaux et affecter la baisse des exportations canadiennes. Un autre risque à la baisse non négligeable est le redressement plus faible que prévu de l'investissement des entreprises.

En ce qui concerne les risques à la hausse, nous réaffirmons que le risque le plus important est l'augmentation des dépenses des ménages. Compte tenu de l'endettement élevé des ménages et de l'augmentation projetée des taux

d'intérêt, nous prévoyons un recul marqué des dépenses de consommation. Il se peut toutefois que la croissance des dépenses de consommation ralentisse moins que prévu si les ménages s'endettent davantage pour maintenir un niveau de consommation élevé. Un second risque à la hausse sur nos projections est que les gouvernements provinciaux et territoriaux augmentent leurs dépenses à un rythme plus élevé que prévu.

# Perspectives financières

---

**Tableau 2 Évolution de la situation économique et financière depuis octobre 2018**

G\$	Prévision					
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>Solde budgétaire en octobre 2018 PEF</b>	-19,4	-21,3	-17,4	-14,8	-11,2	-9,4
Évolution de la situation économique et budgétaire	13,2	15,8	7,5	8,6	6,9	5,7
<b>Solde budgétaire révisé avant les mesures stratégiques</b>	-6,2	-5,5	-9,9	-6,2	-4,3	-3,7
Mesures stratégiques de l'Énoncé économique de l'automne 2018	-3,9	-7,1	-6,1	-5,6	-4,6	-5,1
Mesures stratégiques du budget de 2019	-5,6	-5,0	-6,4	-3,4	-3,6	-3,0
<b>Solde budgétaire en avril 2019 PEF</b>	-15,7	-17,7	-22,3	-15,2	-12,6	-11,9

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les mesures stratégiques de l'Énoncé économique de l'automne 2018 présentées dans ce tableau comprennent les mesures annoncées après le budget de 2018 et elles tiennent compte des estimations dans le rapport *Établissement des coûts découlant de l'Énoncé économique de l'automne 2018 et des mesures hors cycle* du DPB. Les mesures stratégiques du budget de 2019 comprennent les mesures annoncées après l'Énoncé économique de l'automne 2018, mais avant le budget de 2019 et elles tiennent compte des estimations du DPB présentées dans tableau 3.

Par comparaison à nos perspectives d'octobre dernier, nous projetons des déficits budgétaires de 0,3 milliard de dollars plus élevés, en moyenne, de 2018-2019 à 2023-2024.

Les révisions de nos perspectives de l'économie canadienne ajoutent 0,2 milliard de dollars par année, en moyenne, à nos projections des déficits budgétaires de 2018-2019 à 2023-2024, mais l'évolution budgétaire en soustrait en moyenne 9,8 milliards de dollars par année.

Les recettes en cours d'exercice de 2018-2019 étant plus fortes que prévu, nous avons révisé à la hausse, de 5,3 milliards de dollars, nos estimations d'octobre concernant les recettes<sup>13</sup>. La force de ces recettes reflète en partie des facteurs temporaires, comme d'importants redressements de l'impôt des sociétés, mais elle découle aussi de changements plus permanents. Nous croyons qu'une portion des recettes plus élevées que prévu de l'impôt sur le revenu et de la TPS persisteront au-delà de l'exercice en cours, en partie grâce aux mesures d'application de la fiscalité. Nous avons aussi accru notre projection des recettes de l'impôt des sociétés, les reports de perte prospectifs ayant été plus faibles que prévu.

Nos perspectives financières révisent aussi notre projection des dépenses de fonctionnement. En octobre 2018, le gouvernement a modifié sa méthodologie d'actualisation des charges futures, d'où il résulte une

augmentation des montants exigibles au titre des pensions. Ces coûts sont toutefois très sensibles aux taux d'intérêt. Nos perspectives actuelles révisent également nos postulats quant à la répartition, sur les années à venir, des coûts de la modification du régime de retraite, d'où un effet à la baisse sur les dépenses projetées, toutes choses étant égales par ailleurs.

Nous estimons que les mesures qui ont été prises depuis octobre coûteront, en termes nets, 9,9 milliards de dollars par année, en moyenne, de 2018-2019 à 2023-2024<sup>14</sup>.

Pour un résumé détaillé des perspectives financières, voir les annexes C et D.

**Tableau 3 Mesures stratégiques depuis l'Énoncé économique de l'automne 2018**

M\$	Prévision					
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Budget 2019 - Chapitre 1</b>						
Incitatif aux acheteurs d'une première propriété	0	3	21	39	40	40
Moderniser le Régime d'accession à la propriété : limite du retrait	0	15	15	16	16	16
Initiative du financement de la construction de logements locatifs	0	7	17	46	81	134
Crédit d'impôt canadien pour la formation	0	36	180	207	228	245
<i>Moins : revenus projetés</i>	0	-5	-26	-29	-32	-34
Prestation d'assurance-emploi de soutien à la formation	0	7	77	195	211	227
<i>Moins : revenus projetés</i>	0	-44	-179	-185	-192	-199
<i>Moins : économies prévues</i>	0	0	0	0	0	0
Rendre les Prêts canadiens aux étudiants plus abordables	0	124	373	476	496	516
<i>Moins : économies prévues</i>	0	-1	-3	-4	-6	-8
Rendre les Prêts canadiens aux étudiants plus accessibles	0	14	21	23	24	25
<i>Moins : économies prévues</i>	0	-15	-19	-19	-20	-21
<b>Budget 2019 - Chapitre 4</b>						
Crédit d'impôt pour les organisations journalistiques	27	108	109	110	111	112
Crédit d'impôt pour les abonnements numériques	0	9	38	39	40	41
Incitatif aux organisations journalistiques	0	7	21	5	5	5
Fonds commun de placement : Attribution aux détenteurs d'unités	0	-19	-75	-69	-57	-47
<b>Autres mesures stratégiques*</b>	5 601	4 750	5 783	2 511	2 699	1 990
<b>Total</b>	5 628	4 997	6 354	3 361	3 644	3 042

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : \* Les estimations des autres mesures viennent de Finances Canada.

Le DPB a procédé à une estimation indépendante de l'impact budgétaire de 11 mesures (recettes et dépenses) annoncées dans le budget de 2019. Pour consulter ces estimations détaillées des coûts, voir notre site Web.

Au total, l'estimation des nouvelles mesures selon le DPB est de 0,3 milliard de dollars (1 %) plus élevée que celle du gouvernement, telle qu'elle est annoncée dans le budget de 2019. Notamment, le DPB projette que les coûts bruts de la prestation de l'assurance-emploi de soutien à la formation seront de 80 millions de dollars inférieurs, en moyenne, que ce qu'annonce le budget de 2019.

Nos estimations des nouvelles mesures sont pleinement intégrées à nos perspectives financières.

**Tableau 4** Résumé des perspectives financières

G\$	Prévision						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus budgétaires	311,2	330,6	338,7	350,4	365,1	379,5	393,1
Charges de programmes	308,3	323,0	332,3	345,0	350,0	359,9	371,2
Frais de la dette publique	21,9	23,4	24,1	27,6	30,3	32,2	33,7
Total des charges	330,2	346,3	356,4	372,6	380,3	392,1	405,0
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-19,0</b>	<b>-15,7</b>	<b>-17,7</b>	<b>-22,3</b>	<b>-15,2</b>	<b>-12,6</b>	<b>-11,9</b>
<b>Dettes fédérales</b>	<b>671,3</b>	<b>686,5</b>	<b>704,2</b>	<b>726,4</b>	<b>741,6</b>	<b>754,2</b>	<b>766,1</b>
<i>% du PIB</i>							
Revenus budgétaires	14,5	14,9	14,8	14,7	14,8	14,8	14,8
Charges de programmes	14,4	14,6	14,5	14,5	14,2	14,0	14,0
Frais de la dette publique	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3
Total des charges	15,4	15,6	15,6	15,7	15,4	15,3	15,3
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,4</b>
<b>Dettes fédérales</b>	<b>31,3</b>	<b>31,0</b>	<b>30,8</b>	<b>30,5</b>	<b>30,0</b>	<b>29,4</b>	<b>28,9</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Pour 2018-2019, nous nous attendons à ce que le solde budgétaire montre un déficit de 15,7 milliards de dollars (0,7 % du PIB). Nous prévoyons que le déficit budgétaire passera à 22,3 milliards de dollars en 2020-2021, notamment en raison des recettes cédées qui découlent de l'incitatif à l'investissement accéléré des entreprises. Le déficit budgétaire devrait ensuite reculer pour s'établir à 11,9 milliards de dollars (0,4 % du PIB) en 2023-2024 compte tenu de la croissance restreinte des charges de programmes.

Le DPB prévoit que l'impact financier des incitatifs à l'investissement commercial annoncés dans l'*Énoncé économique de l'automne 2018* sera plus fort au début, autrement dit que leur coût diminuera à moyen terme, passant d'un sommet de 4,9 milliards de dollars en 2019-2020 à 1,4 milliard de dollars en 2023-2024.<sup>15</sup> À moyen terme, les recettes devraient croître à peu près au rythme du PIB nominal.

Par contre, nous projetons que la croissance des charges de programmes ne suivra pas celle de l'économie, même si les nouvelles mesures sont prises en compte. Relativement à la taille de l'économie, la baisse projetée des dépenses de programmes découle principalement de la croissance limitée des dépenses de fonctionnement du gouvernement (voir l'annexe E).

Les frais de la dette publique devraient passer de 1,1 % du PIB en 2018-2019 à 1,3 % en 2023-2024, à mesure que les taux d'intérêt continuent d'augmenter et que la dette portant intérêt diminue (voir l'annexe F). Nous

prévoyons que le ratio de la dette fédérale au PIB diminuera à moyen terme pour s'établir à 28,9 % en 2023-2024.

L'annexe G fournit une comparaison avec nos perspectives d'octobre 2018.

**Tableau 5 Perspectives concernant les recettes**

G\$	Prévision						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	153,6	161,8	169,2	177,6	185,8	193,8	201,9
Impôt sur le revenu des sociétés	47,8	51,5	48,0	47,7	50,8	52,4	54,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,8	8,9	8,4	8,3	8,4	8,7	9,0
Impôt total sur le revenu	209,3	222,1	225,6	233,5	245,0	254,9	264,9
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	36,8	38,5	39,7	40,8	41,9	43,2	44,7
Droits de douane à l'importation	5,4	7,2	7,0	6,7	5,5	5,7	5,8
Autres taxes et droits d'accise	11,7	12,0	12,7	12,8	13,1	13,4	13,6
Total des taxes et droits d'accise	53,8	57,7	59,4	60,2	60,5	62,3	64,1
<b>Frais de carburant</b>	0,0	0,0	2,6	3,9	5,1	6,2	6,2
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	21,1	22,4	22,5	23,0	23,7	24,7	25,6
<b>Autres revenus</b>							
Sociétés d'État entreprises	7,7	8,1	8,1	8,2	8,5	8,8	9,1
Autres programmes*	17,8	18,0	17,8	18,2	18,8	19,0	19,4
Opérations de change	1,5	2,3	2,6	3,4	3,5	3,6	3,7
Total des autres revenus	27,0	28,5	28,6	29,8	30,9	31,4	32,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>311,2</b>	<b>330,6</b>	<b>338,7</b>	<b>350,4</b>	<b>365,1</b>	<b>379,5</b>	<b>393,1</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : \* comprend les recettes des sociétés d'État consolidées, le rendement des investissements et le produit de la vente de biens et de services.

Nous projetons des recettes de 330,6 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui est de 5,3 milliards de dollars au-dessus de nos perspectives d'octobre. L'écart est attribuable principalement à notre révision à la hausse de nos estimations des recettes de l'impôt des particuliers et des sociétés<sup>16</sup>.

Selon nos prévisions, la croissance des recettes ralentira quelque peu à compter de 2019-2020, en raison surtout de la perte de recettes que représentera l'accélération de la prise en charge des dépenses en immobilisations des entreprises. Par contre, ces nouvelles mesures étant temporaires, la pression à la baisse ne devrait pas persister<sup>17</sup>. D'ici 2023-2024, les recettes totales devraient se chiffrer à 393,1 milliards de dollars (14,8 % du PIB).

Nos perspectives financières tiennent compte des droits de représailles imposés à l'acier, à l'aluminium et à d'autres produits importés des États-Unis. Nous estimons que ces droits, surtaxes et remises en moins, généreront des recettes supplémentaires de 1,1 milliard de dollars en 2018-2019<sup>18</sup>. Le gouvernement entend céder toutes les recettes des mesures de représailles à l'industrie, mais ces revenus croissent plus rapidement que les transferts jusqu'à présent, d'où une rentrée de fonds nette pour le gouvernement en 2018-2019.

**Tableau 6 Perspectives concernant les cotisations d'AE et le compte des opérations de l'assurance-emploi**

G\$	Prévision							2023- 2024	2026	
	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024			
<b>Revenus</b>	21,6	22,8	22,9	23,4	24,1	25,1	26,0			
Cotisations d'assurance-emploi	21,1	22,4	22,5	23,0	23,7	24,7	25,6			
Cotisations des employés fédéraux	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4			
<b>Dépenses</b>	21,6	21,5	22,8	24,0	25,0	25,7	26,2			
Prestations	19,7	19,6	20,9	22,0	22,8	23,5	24,0			
Frais d'administration	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2			
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>(...)</b>	<b>2026</b>	
Solde annuel	-0,2	1,0	0,3	-0,7	-1,0	-0,8	-0,4	(...)	0,5	
Solde cumulatif	1,6	2,6	2,8	2,1	1,1	0,3	-0,1	(...)	0,8	
(par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)										
	Réels		Prévision							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2026	
Taux de cotisation (DPB)	1,66	1,62	1,59	1,59	1,59	1,59	1,59	(...)	1,59	
Taux de cotisation (Budget de 2019)	1,66	1,62	1,61	1,61	1,61	1,61	1,61	(...)	1,61	

Sources : Bureau de l'actuaire en chef, Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Les revenus et les dépenses du programme d'assurance-emploi (AE) sont consolidés et gérés au moyen du compte des opérations de l'AE<sup>19</sup>.

Au-delà de 2021, le solde annuel dans le compte s'améliore graduellement, d'une part parce que les prestations d'AE augmentent à un rythme modéré malgré l'enrichissement récent du programme, car le nombre de chômeurs atteindra un sommet en 2019 avant de se stabiliser à moyen terme; et d'autre part parce que les revenus d'AE augmentent au rythme de la croissance du nombre de travailleurs et de l'augmentation des salaires, entraînent ainsi une hausse des gains assurables.

En 2019, le taux de cotisation d'AE est fixé à 1,62 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables). Le DPB estime que le taux d'équilibre sur sept ans correspondra à 1,59 \$ de 2020 à 2026, soit 0,02 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables) de moins que le taux projeté dans le budget de 2019<sup>20</sup>.

**Tableau 7 Perspectives concernant les dépenses de programmes**

G\$	Prévision						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>Transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	50,6	53,3	56,4	60,1	63,7	67,4	71,2
Prestations d'AE	19,7	19,6	20,9	22,0	22,8	23,5	24,0
Prestations pour enfants	23,4	23,6	24,2	24,9	25,7	26,4	27,1
<b>Total</b>	<b>93,8</b>	<b>96,5</b>	<b>101,5</b>	<b>106,9</b>	<b>112,2</b>	<b>117,3</b>	<b>122,3</b>
<b>Transferts aux autres administrations</b>	<b>70,5</b>	<b>75,5</b>	<b>76,7</b>	<b>79,7</b>	<b>82,4</b>	<b>84,7</b>	<b>87,6</b>
<b>Charges de programmes directes</b>							
Frais de carburant retourné	0,0	0,7	3,0	4,2	5,4	6,2	6,3
Autres paiements de transfert	47,1	53,8	53,1	55,9	54,5	55,1	56,4
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	96,8	96,4	98,0	98,3	95,5	96,5	98,7
<b>Total des charges de programmes directes</b>	<b>144,0</b>	<b>150,9</b>	<b>154,1</b>	<b>158,4</b>	<b>155,5</b>	<b>157,9</b>	<b>161,4</b>
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>308,3</b>	<b>323,0</b>	<b>332,3</b>	<b>345,0</b>	<b>350,0</b>	<b>359,9</b>	<b>371,2</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Nous prévoyons que le total des charges de programmes sera de 323,0 milliards de dollars (14,6 % du PIB) en 2018-2019.

Les transferts aux personnes, comme les prestations aux aînés, sont les dépenses qui augmentent le plus rapidement dans nos perspectives. La croissance des prestations pour les aînés dépasse celle du PIB nominal en raison de l'augmentation de la population âgée de 65 ans et plus.

Depuis le budget de 2018, le gouvernement a pris des mesures qui accroîtront les charges de programmes directes de 6,4 milliards de dollars en moyenne par année, de 2018-2019 à 2023-2024<sup>21</sup>. Plus de la moitié de ce montant (3,9 milliards de dollars) sera consacré aux paiements de transfert; le reste devrait accroître les dépenses de fonctionnement de 2,5 milliards de dollars par année en moyenne.

Ces mesures prises en compte, nous prévoyons néanmoins que les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations ne croîtront que de 0,3 % en moyenne par année de 2018-2019 à 2023-2024. La lenteur de la croissance des charges de programmes directes à moyen terme est principalement attribuable à la baisse des charges en prestations futures (voir l'annexe E). Ces dépenses sont très sensibles aux réévaluations des taux d'intérêt et sont le principal facteur de variation de notre projection des dépenses de programmes.

Nous prévoyons qu'à moyen terme le total des dépenses de programmes diminuera par rapport au PIB nominal, passant de 14,6 % du PIB en 2018-2019 à 14,0 % du PIB en 2023-2024.

**Tableau 8 Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques**

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Diminution de un pour cent du PIB réel	-4,1	-3,2	-3,2	-3,5	-3,6
Diminution de un pour cent du niveau de prix du PIB	-2,0	-2,3	-2,3	-2,4	-2,5
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	-1,2	-0,4	-0,9	-1,9	-2,8

Source : Directeur parlementaire du budget.

Trois grands indicateurs économiques affectent nos prévisions des résultats budgétaires généraux du gouvernement fédéral : la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt. Suivant l'approche de Finances Canada pour évaluer la sensibilité des perspectives budgétaires, nous avons estimé les effets de trois chocs économiques clés sur nos perspectives financières :

- i. une réduction permanente de 1 % du niveau du PIB réel attribuable en parts égales à un ralentissement de la productivité et de l'emploi;
- ii. une réduction permanente de 1 % du niveau de prix du PIB, en supposant que l'indice des prix à la consommation évolue au même rythme que l'indice de prix du PIB;
- iii. une augmentation permanente de 1 point de pourcentage (100 points de base) de tous les taux d'intérêt.

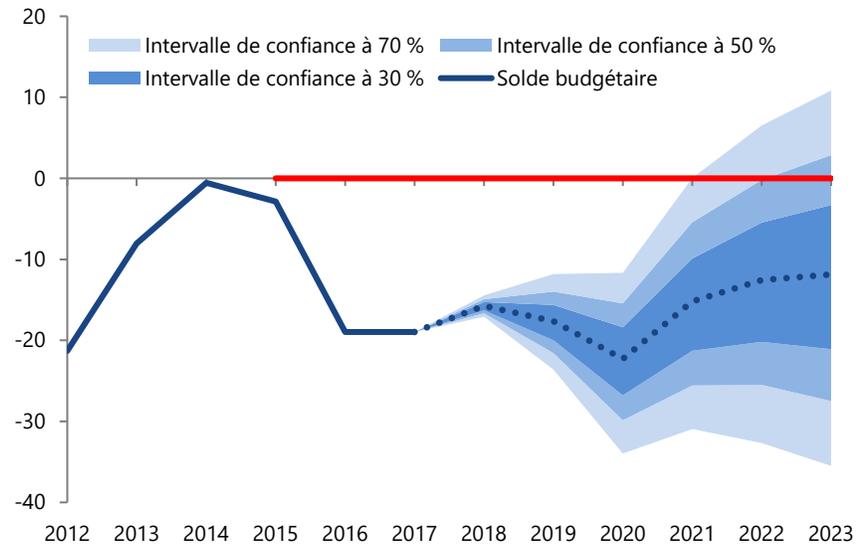
Pour préparer nos estimations de la sensibilité, nous présumons que la variation du PIB nominal est répartie proportionnellement entre les composantes des revenus et des dépenses. De plus, les chocs économiques illustrent de façon simplifiée un système complexe et endogène.

Par conséquent, il faut voir ces estimations comme des règles générales simplifiées.

Les annexes H à J présentent les effets sur les revenus et les dépenses.

**Figure 9 Le solde budgétaire selon différents scénarios économiques**

*Solde budgétaire, G\$*



Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées pour chaque exercice; 2012 fait référence à l'exercice 2012-2013. La période de projection s'étend de l'exercice 2018-2019 à celui de 2023-2024. La ligne rouge correspond à un budget équilibré.

Pour illustrer les conséquences financières de l'incertitude attachée à nos perspectives économiques, nous avons réparti les scénarios économiques en éléments budgétaires et nous avons élaboré des graphiques en éventail assortis d'intervalles de confiance liés à notre projection financière de base.

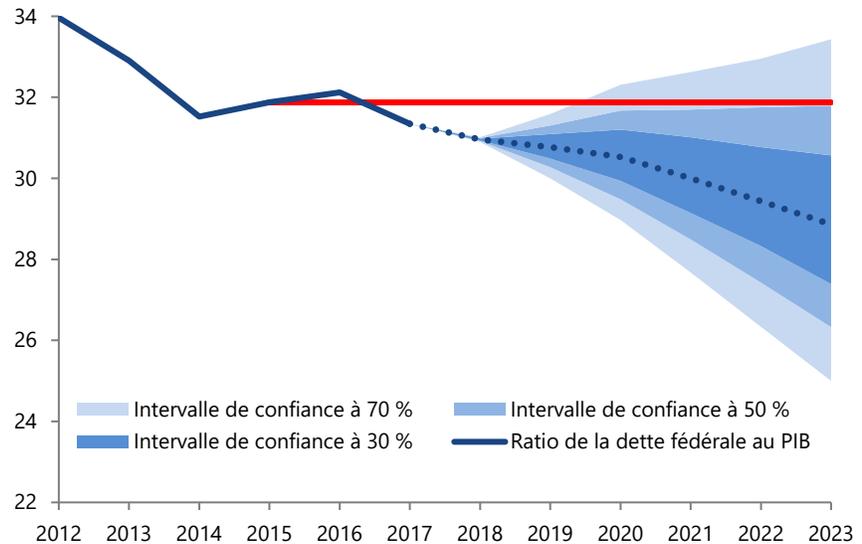
Les graphiques et distributions ont toutefois leurs limites, car ils ne tiennent compte que de l'incertitude attachée à nos perspectives économiques. Ils ne traduisent pas l'incertitude attachée à la conversion des prévisions économiques en prévisions financières, à la réaction des politiques financières discrétionnaires à différents résultats économiques et aux risques non économiques (par exemple les dépenses liées aux responsabilités légales).

Compte tenu des scénarios attachés à nos perspectives économiques, et selon l'hypothèse du statu quo, il est peu probable que le budget soit équilibré ou excédentaire à moyen terme<sup>22</sup>. Selon nos estimations, la probabilité que le budget soit équilibré ou excédentaire au cours de la période allant de 2019-2020 à 2020-2021 est effectivement nulle.

Cependant, nous estimons que, en 2021-2022, la probabilité est d'environ 15 % que le budget soit équilibré ou excédentaire. La probabilité que cette situation se concrétise grimpe à 30 % en 2023-2024.

**Figure 10** Le ratio de la dette fédérale au PIB selon différents scénarios économiques

Ratio de la dette fédérale au PIB, %



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées pour chaque exercice; 2012 fait référence à l'exercice 2012-2013. La période de projection s'étend de l'exercice 2018-2019 à celui de 2023-2024. La ligne rouge correspond à la cible du ratio de la dette fédérale au PIB en 2020-2021.

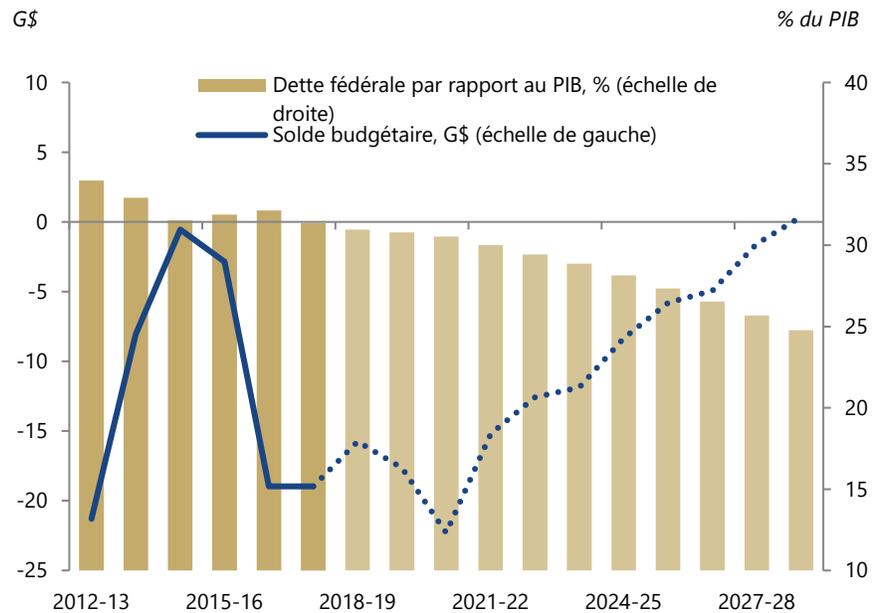
Compte tenu des scénarios attachés à nos perspectives économiques, et selon l'hypothèse du statu quo de la politique budgétaire, nous estimons qu'un intervalle de confiance à 70 % pour le ratio de la dette fédérale au PIB en 2023-2024 correspond à 8,4 points de pourcentage. Il s'agit d'environ  $\pm 4,2$  points de pourcentage par rapport à la projection de base de la dette fédérale au PIB que nous prévoyons pour 2023-2024.

Rappelons que dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à réduire le ratio de la dette fédérale au PIB pour le ramener « à un niveau inférieur sur une période de cinq ans se terminant en 2020-2021 ». Il en résulte que l'objectif d'endettement consiste à atteindre un ratio de la dette fédérale au PIB de 31,9 % en 2020-2021.

Compte tenu des scénarios attachés à nos perspectives économiques, et selon l'hypothèse du statu quo, il est probable que le ratio de la dette fédérale au PIB sera inférieur à l'objectif de 31,9 % au cours de la période allant de 2018-2019 à 2023-2024.

Selon nos estimations, en 2020-2021, la probabilité est d'environ 80 % que le ratio de la dette fédérale au PIB soit inférieur au niveau visé.

Figure 11 Perspectives financières élargies du DPB



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de l'exercice 2018-2019 à celui de 2028-2029.

En janvier 2018, le DPB a préparé des lignes directrices sur la façon dont il calculera le coût des promesses électorales formulées par les partis politiques pendant les 120 jours précédant l'élection générale de 2019.

Avant le début de la période préélectorale, au début de juin 2019, le DPB publiera ses perspectives économiques et financières sur un horizon de 10 ans. Il préparera ce document à partir de la mise à jour de ses perspectives d'avril 2019.

Le DPB souhaite ainsi fournir un cadre de planification budgétaire exhaustif et rendre compte avec plus de transparence des implications budgétaires des engagements de dépenses pluriannuelles. Le DPB établira aussi de façon indépendante le coût des mesures prévues au budget de 2019, toujours avec un horizon de 10 ans.

Les partis politiques pourront utiliser les perspectives économiques et financières pour préparer leur propre estimation de coûts. Ils pourront éliminer certaines des mesures calculées dans le budget de 2019, ou toutes les mesures, pour préparer leurs propres cadres de planification financière.

En l'absence de nouvelles mesures, nous pensons que le solde budgétaire continuera d'augmenter et que le ratio de la dette fédérale au PIB baissera jusqu'en 2028-2029. Voir les annexes K et L pour un résumé détaillé des perspectives économiques et financières élargies.

# Budget de 2019 : enjeux pour les parlementaires

---

## Comparaison des perspectives économiques

Les perspectives économiques présentées dans le budget de 2019 se fondent sur l'enquête effectuée par Finances Canada, en février 2019, auprès des prévisionnistes du secteur privé. Une comparaison détaillée avec nos perspectives économiques d'avril dernier se trouve à l'annexe M.

La projection du PIB nominal selon le secteur privé, telle qu'elle est énoncée dans le budget de 2019, est en moyenne de 4 milliards de dollars supérieure, chaque année de 2019 à 2023, à l'estimation publiée en avril dernier par le DPB (tableau 9). Cet écart est attribuable à l'inflation du PIB et à la croissance du PIB réel au quatrième trimestre de 2018, lesquelles ont été plus faibles que ne l'estimaient les prévisionnistes du secteur privé sondés en février 2019 par Finances Canada<sup>23</sup>.

**Tableau 9** Comparaison des perspectives relatives au PIB nominal

	2018	Prévision				
		2019	2020	2021	2022	2023
<b>PIB nominal (G\$)</b>						
DPB – avril 2019	2 218	2 288	2 380	2 472	2 562	2 654
Budget de 2019	2 223	2 298	2 379	2 467	2 564	2 667
Différence	-5	-10	1	5	-2	-13

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les perspectives du budget de 2019 se fondent sur les données historiques jusqu'au troisième trimestre de 2018 inclusivement; celles du DPB, sur les données historiques jusqu'au quatrième trimestre de 2018 inclusivement.

Le DPB estime qu'un risque à la baisse existe pour la croissance du PIB réel en 2022 et en 2023 telle qu'elle est projetée par le secteur privé. En effet, le DPB estime que la croissance du PIB réel en 2022 et en 2023 sera de 0,35 point de pourcentage inférieure, en moyenne, chacune des deux années (tableau 10). C'est en partie parce que le secteur privé projette pendant cette période une croissance de l'emploi moyenne de 0,1 point de pourcentage au-dessus de l'estimation du DPB.

**Tableau 10** Comparaison des perspectives relatives à la croissance du PIB réel

	Prévision					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Croissance du PIB réel (%)</b>						
DPB – avril 2019	1,8	1,6	1,9	1,7	1,6	1,5
Budget de 2019	1,9	1,8	1,6	1,7	1,9	1,9
Différence	-0,1	-0,2	0,3	0,0	-0,3	-0,4

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Le DPB prévoit à court et à long terme des taux d'intérêt plus élevés que ceux projetés par le secteur privé. Ainsi, de 2018 à 2023, le DPB estime que le taux des bons du Trésor à trois mois et le taux des obligations du gouvernement à 10 ans seront en moyenne de 20 et de 40 points de base au-dessus, respectivement, de la projection moyenne du secteur privé. Cet écart pourrait traduire une divergence d'opinions sur le taux d'intérêt neutre et la prime de terme.

### Comparaison des perspectives financières

Nous prévoyons que le déficit budgétaire atteindra 15,7 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui est de 0,8 milliard de dollars au-dessus de ce qu'estime le gouvernement dans le budget de 2019 (tableau 11). Selon nous, les recettes de l'impôt sur le revenu seront inférieures (de 2,2 milliards de dollars) à ce que projette le gouvernement pour 2018-2019, mais les niveaux de dépenses seront similaires.

Au-delà de 2018-2019, le DPB prévoit que les déficits budgétaires annuels seront en moyenne de 0,7 milliard de dollars supérieurs à ce qu'annonce le budget de 2019. La différence s'explique par notre projection à la baisse des recettes de la TPS et des rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents, combinée au fait que nous prévoyons des dépenses de fonctionnement à moyen terme accrues.

**Tableau 11 Comparaison des perspectives financières**

	Prévision					
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Solde budgétaire (G\$)</b>						
DPB – avril 2019	-15,7	-17,7	-22,3	-15,2	-12,6	-11,9
Budget de 2019	-14,9	-19,8	-19,7	-14,8	-12,1	-9,8
Différence	-0,8	2,1	-2,6	-0,4	-0,5	-2,1
<b>Dettes fédérales (% du PIB)</b>						
DPB – avril 2019	31,0	30,8	30,5	30,0	29,4	28,9
Budget de 2019	30,1	29,8	29,4	28,9	28,4	29,4
Différence	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	-0,5

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Nous croyons que la principale différence entre les projections du DPB et celles de Finances Canada, pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, est attribuable à notre projection – plus élevée que celle du budget – des pensions et des avantages sociaux futurs<sup>24</sup>. Ces projections sont toutefois très sensibles aux taux d'intérêt et aux hypothèses adoptées quant à l'amortissement et aux autres coûts.

Comme Finances Canada ne publie pas, dans ses budgets et ses mises à jour, de projections des charges en avantages sociaux et en pensions de la fonction publique, nous ne sommes pas en mesure de rapprocher complètement nos perspectives différentes des dépenses de fonctionnement.

Cela dit, dans le budget de 2019, le gouvernement a fourni – pour la première fois – des renseignements sur sa projection des « charges ministérielles », qui selon lui croîtront à raison d'environ 3 % par année, en moyenne, de 2018-2019 à 2023-2024. Ce taux de croissance est relativement plus élevé en comparaison de la projection du DPB, qui croit que les dépenses de fonctionnement (sans compter les charges en avantages sociaux et en pensions) connaîtront une hausse annuelle de 1,6 % en moyenne sur la même période.

L'annexe N contient une comparaison détaillée de nos perspectives financières d'avril et du budget de 2019.

### **Alignement du budget des dépenses sur le budget**

L'année dernière, le gouvernement a apporté d'importants changements au processus budgétaire dans le but de mieux harmoniser les prévisions budgétaires avec le budget. Ainsi, le dépôt du budget principal des dépenses a été retardé de plusieurs semaines afin d'intégrer des mesures budgétaires à

l'aide d'un nouveau crédit central géré par le Conseil du Trésor. Cette initiative a toutefois eu pour conséquence que les parlementaires ont voté sur des dépenses n'ayant pas suivi le processus de présentation du Conseil du Trésor et ayant été renvoyées à un seul comité parlementaire.

Pour donner suite aux inquiétudes soulevées par les parlementaires l'année dernière, le Budget principal des dépenses 2019-2020 élimine le crédit central, créant plutôt des crédits individuels dans les ministères et organismes pour les mesures du budget de 2019. Il s'agit d'une amélioration, puisque divers comités parlementaires peuvent examiner ces mesures et que les parlementaires peuvent voter sur les mesures particulières plutôt que sur un seul crédit central.

Bien que ces améliorations soient considérables, ces changements ne règlent pas l'enjeu du vote des parlementaires sur des dépenses n'ayant pas encore été examinées en détail ou précisées par le Conseil du Trésor. Par conséquent, les parlementaires devront encore approuver des mesures du budget de 2019 sans avoir tous les détails de ces nouvelles mesures.

Ultimement, c'est aux parlementaires qu'il revient de décider si ces améliorations à la procédure compensent la perte d'une certaine précision financière afin d'aider le gouvernement à accélérer la mise en œuvre des mesures budgétaires.

## Détails des dépenses de fonctionnement

On trouve dans le budget de 2019 de l'information sur les principales composantes qui, dans les perspectives de Finances Canada, causent la croissance des dépenses de fonctionnement. Or, une distinction est apportée dans le texte entre la croissance des « charges ministérielles » (qui est d'environ 3 % par année) et les dépenses prévues au titre des régimes de retraite et des avantages des employés. Comme il est prévu au budget de 2019 que les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations totales augmenteront d'environ 0,1 % par année pendant la même période, nous pouvons déduire que Finances Canada estime que les charges en pensions et en avantages sociaux diminueront de 2018-2019 à 2023-2024.

La divulgation de renseignements sur les charges ministérielles dans le budget de 2019 est un pas dans la bonne direction, mais elle n'est pas idéale. Les parlementaires voudront peut-être obtenir plus de détails quantifiables sur les principaux éléments de coût des dépenses de fonctionnement projetées par Finances Canada, surtout pour ce qui est des charges en pensions et en prestations.

## Mesures non annoncées

Le budget de 2019 met de côté -3,8 milliards de dollars pour les mesures non annoncées (tableau 12). Le montant négatif indique une source de fonds nette, ce qui suggère des hausses de l'impôt ou une réduction des dépenses.

Leur mention explicite est une amélioration par rapport au passé, où les mesures non annoncées étaient intégrées aux autres aspects de l'évolution budgétaire.

Cela dit, le *Manuel sur la transparence des finances publiques* du FMI énonce que les changements aux perspectives budgétaires doivent « inclure des estimations des incidences de chacun des nouveaux programmes sur les recettes et les dépenses [...] On pourra ainsi connaître avec précision les raisons pour lesquelles les résultats s'écartent des prévisions en matière de dépenses et, partant, mieux déterminer les responsabilités dans la conduite de la politique de finances publiques<sup>25</sup>. »

Dans le budget de 2019, le financement des mesures non annoncées comprend des « provisions pour des décisions prévues du Cabinet qui n'ont pas encore été prises ». Cependant, cette mention masque des détails importants sur la source des fonds allant jusqu'à 3,9 milliards de dollars annoncés pour les fermiers assujettis à la gestion de l'offre, ainsi que sur les recettes attendues de la limitation, à l'égard des particuliers à revenu élevé, de l'avantage de la déduction pour option d'achat d'actions des employés.

**Tableau 12 Mesures non annoncées**

<i>M\$</i>	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
EEA 2016	54	291	268	130	217	189			1 151
Budget de 2017	-900	300	300	200	300	100			300
EEA 2017		611	114	707	610	449	377		2 868
Budget de 2018		1 263	-8	-1 711	-1 424	-1 221	254		-2 845
EEA 2018			1 754	527	541	2 090	1 849	2 777	9 538
Budget de 2019			930	-83	-158	1 884	-1 003	-1 612	-3 810
<i>Depuis l'EEA 2018</i>			1 197	450	165	172	-25	-27	1 932
<i>Autres mesures*</i>			-267	-533	-323	-2 056	-978	-1 585	-5 742

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : L'EEA est l'Énoncé économique de l'automne. \*Les autres mesures sont les mesures non annoncées du budget de 2019 qui ne sont pas présentées dans les chapitres du budget. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Comme les sommes en question sont importantes, les parlementaires pourraient demander des détails quantifiables sur les enveloppes de dépenses des mesures non annoncées du budget de 2019, particulièrement les provisions pour les décisions de financement futures du Cabinet.

## Les cibles budgétaires du gouvernement

L'atteinte des cibles budgétaires du gouvernement est l'une des grandes priorités énoncées dans la lettre de mandat du 12 novembre 2015 adressée au ministre des Finances par le premier ministre :

*S'assurer que notre plan fiscal est viable en respectant nos cibles fiscales, qui sont d'équilibrer le budget en 2019-2020 et de réduire le rapport entre la dette fédérale et le PIB tout au long de notre mandat.*

Le gouvernement n'a pas fourni de comptes rendus constants, dans les budgets et les Énoncés économiques de l'automne, des progrès accomplis à l'égard de ces deux cibles. De plus, des détails importants à leur sujet ont été supprimés, redéfinis ou réintroduits au fil des années.

Ainsi, dans le budget de 2016, le gouvernement a redéfini ses cibles, qui étaient désormais de « rétablir l'équilibre budgétaire » à une date non spécifiée, et de « réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à un niveau inférieur sur une période de cinq ans se terminant en 2020-2021 ». Dans l'*Énoncé économique de l'automne 2018*, le gouvernement s'engageait de nouveau à « équilibrer le budget en 2019-2020 », mais redéfinissait encore une fois sa cible concernant la dette, qui devenait : « continuer de réduire le rapport entre la dette fédérale et le produit intérieur brut. »

Le budget de 2019 ne contient aucune mention de la promesse de rétablir l'équilibre budgétaire en 2019-2020 ni aucun engagement à éliminer le déficit à une date ultérieure. Par contre, on y lit que le ratio dette fédérale-PIB devrait continuer de diminuer au cours de la période de projection.

Le DPB contrôle régulièrement les progrès accomplis par le gouvernement envers ses cibles budgétaires, lorsqu'elles sont mesurables et accompagnées de délais précis (tableau 13). Nous estimons que, sous divers scénarios économiques et en l'absence de nouvelles mesures, les chances que l'équilibre budgétaire soit rétabli en 2019-2020 sont pratiquement de zéro. Nous estimons par contre à 80 % les chances que le ratio de la dette fédérale tombe d'ici 2020-2021 sous la cible de 31,9 % du PIB que s'est fixée le gouvernement.

**Tableau 13 Évaluation des progrès par rapport aux cibles budgétaires**

Cible budgétaire	Statut	
	Évaluation du gouvernement	Probabilité estimée par le DPB
Équilibrer le budget en 2019-2020	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	nulle
Rapport entre la dette fédérale et le PIB inférieur à 31,9 % en 2020-2021	Actions prises, progrès accomplis	80 %

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Le gouvernement s'engage à « équilibrer le budget en 2019-2020 » dans la lettre de mandat du ministre des Finances, de même qu'à ramener le rapport entre la dette fédérale et le PIB à moins de 31,9 % en 2020-2021 dans le budget de 2016.

Dans son compte rendu de l'atteinte de ses cibles budgétaires, le gouvernement dit ce qui suit, au sujet du rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2019-2020 : « actions prises, progrès accomplis, défis à relever<sup>26</sup> ». Or, cette description est trompeuse quand on considère qu'il est pratiquement impossible que cette cible soit atteinte pendant cet exercice dans l'absence des nouvelles mesures.

Les parlementaires pourraient demander que le gouvernement rende compte avec régularité et réalisme, dans ses budgets et ses Énoncés économiques de l'automne, des progrès accomplis à l'égard des cibles financières cohérentes et mesurables qu'il s'est fixées.

# Annexes

---

## A : Perspectives économiques détaillées

% sauf indication contraire	2018	Prévision				
		2019	2020	2021	2022	2023
<b>Croissance du PIB réel</b>						
Avril 2019	1,8	1,6	1,9	1,7	1,6	1,5
Octobre 2018	2,1	1,8	1,5	1,5	1,5	1,5
<b>Croissance du PIB potentiel</b>						
Avril 2019	1,6	1,6	1,5	1,6	1,7	1,7
Octobre 2018	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6
<b>Inflation du PIB</b>						
Avril 2019	1,7	1,6	2,0	2,1	2,1	2,0
Octobre 2018	1,9	2,2	2,0	1,9	2,1	2,0
<b>Croissance du PIB nominal</b>						
Avril 2019	3,6	3,2	4,0	3,9	3,7	3,6
Octobre 2018	4,0	4,0	3,5	3,4	3,6	3,6
<b>PIB nominal (milliards de \$)</b>						
Avril 2019	2 218	2 288	2 380	2 472	2 562	2 654
Octobre 2018*	2 223	2 311	2 392	2 474	2 564	2 656
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>						
Avril 2019	1,4	1,7	2,5	2,7	2,7	2,7
Octobre 2018	1,4	2,3	3,0	3,0	3,0	3,0
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>						
Avril 2019	2,3	2,1	3,4	3,8	3,8	3,8
Octobre 2018	2,3	3,3	4,0	4,0	4,0	4,0
<b>Taux de change (cents US / \$ CAN)</b>						
Avril 2019	77,2	75,5	75,2	75,6	75,8	75,9
Octobre 2018	77,6	77,6	77,4	77,1	77,1	77,1
<b>Taux de chômage</b>						
Avril 2019	5,8	5,9	5,7	5,5	5,4	5,4
Octobre 2018	5,9	6,0	5,8	5,7	5,7	5,6
<b>Inflation de l'IPC</b>						
Avril 2019	2,2	1,7	2,0	2,1	2,1	2,0
Octobre 2018	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
<b>Croissance du PIB réel américain</b>						
Avril 2019	2,9	2,3	1,8	1,8	1,8	1,8
Octobre 2018	2,9	2,6	1,8	1,8	1,8	1,8
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>						
Avril 2019	65	61	62	63	65	66
Octobre 2018	68	71	68	67	69	70

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : \* Les niveaux du PIB nominal d'octobre 2018 ont été ajustés en fonction des révisions historiques.

## B : Parts des dépenses et revenus du PIB nominal

% du PIB	Prévision					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Parts des dépenses</b>						
Dépenses de consommation finale des ménages	56,7	56,7	56,5	56,4	56,3	56,3
Dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	20,8	21,0	20,7	20,4	20,1	20,0
Formation brute de capital fixe des administrations publiques	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6
Investissements résidentiels	7,4	6,9	6,8	6,9	7,0	7,0
Formation brute de capital fixe non résidentiel des entreprises	11,1	10,7	11,1	11,4	11,8	12,0
Investissements en stocks	0,6	0,1	0,0	0,1	0,2	0,3
Exportations de biens et services	31,8	32,6	33,1	33,0	32,9	32,9
Importations de biens et services	34,0	33,6	33,7	33,7	33,8	33,9
Divergence statistique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Parts des revenus</b>						
Rémunération des salariés	50,5	51,0	51,0	50,9	50,8	50,8
Revenu mixte net	9,0	8,9	8,8	9,0	9,0	9,0
Bénéfices des sociétés avant impôts	10,2	9,8	10,1	10,3	10,4	10,3
Revenu des investissements	2,5	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7
Consommation de capital fixe	16,5	16,4	16,2	16,0	16,1	16,2
Impôts moins les subventions sur la production	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4
Impôts moins les subventions sur les produits et les importations	6,9	6,9	6,8	6,7	6,7	6,7
Divergence statistique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

## C : Perspectives financières détaillées

G\$	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	153,6	161,8	169,2	177,6	185,8	193,8	201,9
Impôt sur le revenu des sociétés	47,8	51,5	48,0	47,7	50,8	52,4	54,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,8	8,9	8,4	8,3	8,4	8,7	9,0
Impôt total sur le revenu	209,3	222,1	225,6	233,5	245,0	254,9	264,9
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	36,8	38,5	39,7	40,8	41,9	43,2	44,7
Droits de douane à l'importation	5,4	7,2	7,0	6,7	5,5	5,7	5,8
Autres taxes et droits d'accise	11,7	12,0	12,7	12,8	13,1	13,4	13,6
Total des taxes et droits d'accise	53,8	57,7	59,4	60,2	60,5	62,3	64,1
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>	0,0	0,0	2,6	3,9	5,1	6,2	6,2
<b>Cotisations d'AE</b>	21,1	22,4	22,5	23,0	23,7	24,7	25,6
<b>Autres revenus</b>	27,0	28,5	28,6	29,8	30,9	31,4	32,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>311,2</b>	<b>330,6</b>	<b>338,7</b>	<b>350,4</b>	<b>365,1</b>	<b>379,5</b>	<b>393,1</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	50,6	53,3	56,4	60,1	63,7	67,4	71,2
Prestations d'AE	19,7	19,6	20,9	22,0	22,8	23,5	24,0
Prestations pour enfants	23,4	23,6	24,2	24,9	25,7	26,4	27,1
Total	93,8	96,5	101,5	106,9	112,2	117,3	122,3
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>							
Transfert canadien en matière de santé	37,1	38,6	40,4	42,0	43,5	45,1	46,9
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	13,7	14,2	14,6	15,0	15,5	15,9	16,4
Péréquation	18,3	19,0	19,8	20,7	21,4	22,2	23,0
Formule de financement des territoires	3,7	3,8	3,9	4,0	4,0	4,0	4,1
Fonds de la taxe sur l'essence	2,1	4,3	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4
Soins à domicile et services de santé mentale	0,3	0,9	1,1	1,3	1,5	1,2	1,2
Autres arrangements fiscaux	-4,7	-5,0	-5,3	-5,6	-5,8	-6,1	-6,3
Total	70,5	75,5	76,7	79,7	82,4	84,7	87,6
<b>Charges de programmes directes</b>							
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	0,0	0,7	3,0	4,2	5,4	6,2	6,3
Autres paiements de transfert	47,1	53,8	53,1	55,9	54,5	55,1	56,4
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	96,8	96,4	98,0	98,3	95,5	96,5	98,7
Total des charges de programmes directes	144,0	150,9	154,1	158,4	155,5	157,9	161,4
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>308,3</b>	<b>323,0</b>	<b>332,3</b>	<b>345,0</b>	<b>350,0</b>	<b>359,9</b>	<b>371,2</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>21,9</b>	<b>23,4</b>	<b>24,1</b>	<b>27,6</b>	<b>30,3</b>	<b>32,2</b>	<b>33,7</b>
<b>Total des charges</b>	<b>333,2</b>	<b>346,3</b>	<b>356,4</b>	<b>372,6</b>	<b>380,3</b>	<b>392,1</b>	<b>405,0</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-19,0</b>	<b>-15,7</b>	<b>-17,7</b>	<b>-22,3</b>	<b>-15,2</b>	<b>-12,6</b>	<b>-11,9</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>671,3</b>	<b>686,5</b>	<b>704,2</b>	<b>726,4</b>	<b>741,6</b>	<b>754,2</b>	<b>766,1</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## D : Perspectives financières détaillées (% du PIB)

<i>% du PIB</i>	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,2	7,3	7,4	7,5	7,5	7,6	7,6
Impôt sur le revenu des sociétés	2,2	2,3	2,1	2,0	2,1	2,0	2,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Impôt total sur le revenu	9,8	10,0	9,9	9,8	9,9	9,9	10,0
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Droits de douane à l'importation	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Autres taxes et droits d'accise	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Total des taxes et droits d'accise	2,5	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	2,4
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Cotisations d'AE</b>	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>Autres revenus</b>	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>14,5</b>	<b>14,9</b>	<b>14,8</b>	<b>14,7</b>	<b>14,8</b>	<b>14,8</b>	<b>14,8</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7
Prestations d'AE	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Prestations pour enfants	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Total	4,4	4,4	4,4	4,5	4,5	4,6	4,6
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>							
Transfert canadien en matière de santé	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Péréquation	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Formule de financement des territoires	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Fonds de la taxe sur l'essence	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	3,3	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3
<b>Charges de programmes directes</b>							
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres paiements de transfert	2,2	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	2,1
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	4,5	4,3	4,3	4,1	3,9	3,8	3,7
Total des charges de programmes directes	6,7	6,8	6,7	6,7	6,3	6,2	6,1
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>14,4</b>	<b>14,6</b>	<b>14,5</b>	<b>14,5</b>	<b>14,2</b>	<b>14,0</b>	<b>14,0</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>
<b>Total des charges</b>	<b>15,4</b>	<b>15,6</b>	<b>15,6</b>	<b>15,7</b>	<b>15,4</b>	<b>15,3</b>	<b>15,3</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,4</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>31,3</b>	<b>31,0</b>	<b>30,8</b>	<b>30,5</b>	<b>30,0</b>	<b>29,4</b>	<b>28,9</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## E : Perspectives concernant les charges de programmes directes

G\$	Prévision						
	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Frais de carburant retourné</b>	0,0	0,7	3,0	4,2	5,4	6,2	6,3
<b>Autres paiements de transfert</b>	47,1	53,8	53,1	55,9	54,5	55,1	56,4
<b>Dépenses de fonctionnement</b>							
Personnel – coûts actuels	45,3	46,4	46,3	46,7	47,7	48,8	50,0
Personnel – coûts futurs et avantages sociaux	13,3	10,1	10,4	9,7	6,5	5,1	5,2
Sociétés d'État entreprises	2,7	2,2	2,1	2,0	1,9	1,9	2,0
Sociétés d'État consolidées	7,0	7,0	7,2	8,0	8,2	8,5	8,7
Autres dépenses de fonctionnement	23,7	25,6	24,1	23,8	25,4	26,1	26,9
Mesures stratégiques	0,0	-0,1	2,3	2,7	-0,4	-0,5	-1,1
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	92,0	91,2	92,5	92,8	89,3	89,9	91,7
<b>Charges d'amortissement des immobilisations</b>	4,8	5,2	5,6	5,5	6,3	6,6	6,9
<b>Total des charges de programmes directs</b>	140,0	150,9	154,1	158,4	155,5	157,9	161,4

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## F : Perspectives de la dette du DPB

	Prévision						
	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>G\$</b>							
Dettes fédérales	671,3	686,5	704,2	726,4	741,6	754,2	766,1
Dettes portant intérêt	1 002,6	1 053,1	1 085,1	1 116,7	1 138,7	1 156,7	1 173,3
<i>Dettes contractées sur les marchés :</i>							
<i>gouvernement</i>	704,3	719,6	737,2	759,5	774,7	787,3	799,1
<i>Dettes non contractées sur les marchés</i>	281,4	316,6	331,0	340,3	347,1	352,5	357,2
<i>Autre dette</i>	16,9	16,9	16,9	16,9	16,9	16,9	16,9
<i>Dettes contractées sur les marchés :</i>							
<i>sociétés d'État mandataires</i>	291,9	299,7	304,3	312,0	311,2	317,7	324,4
Besoins d'emprunt, de la <i>Loi autorisant certains emprunts</i>	996,2	1 019,2	1 041,5	1 071,5	1 085,9	1 105,0	1 123,6
<b>% du PIB</b>							
Dettes fédérales	31,3	31,0	30,8	30,5	30,0	29,4	28,9
Dettes portant intérêt	46,8	47,5	47,4	46,9	46,1	45,1	44,2
<i>Dettes contractées sur les marchés :</i>							
<i>gouvernement</i>	32,9	32,4	32,2	31,9	31,3	30,7	30,1
<i>Dettes non contractées sur les marchés</i>	13,1	14,3	14,5	14,3	14,0	13,8	13,5
<i>Autre dette</i>	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
<i>Dettes contractées sur les marchés :</i>							
<i>sociétés d'État mandataires</i>	13,6	13,5	13,3	13,1	12,6	12,4	12,2
Besoins d'emprunt, de la <i>Loi autorisant certains emprunts</i>	46,5	46,0	45,5	45,0	43,9	43,1	42,3

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## G : Perspectives financières du DPB – avril 2019 et octobre 2018

G\$	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	1,7	0,9	1,3	2,3	2,7	2,9
Impôt sur le revenu des sociétés	5,7	1,0	-1,6	-0,6	-1,1	-1,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,5	0,3	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Impôt total sur le revenu	7,8	2,2	-0,3	1,6	1,6	1,2
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	0,7	0,7	0,4	0,1	0,0	0,0
Droits de douane à l'importation	0,4	-0,1	-0,4	-1,1	-1,2	-1,2
Autres taxes et droits d'accise	-0,5	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5
Total des taxes et droits d'accise	0,6	0,3	-0,4	-1,4	-1,6	-1,7
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>	0,0	2,6	3,9	5,1	6,2	6,2
<b>Cotisations d'AE</b>	0,0	-0,2	-0,7	-0,7	-0,7	-0,8
<b>Autres revenus</b>	-3,2	-3,8	-4,2	-3,6	-3,8	-4,0
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>5,3</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	0,0	-0,2	0,1	0,3	0,4	0,4
Prestations d'AE	-1,1	-1,2	-0,6	-0,4	-0,3	-0,2
Prestations pour enfants	0,0	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2
<b>Total</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1
Formule de financement des territoires	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonds de la taxe sur l'essence	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>
<b>Charges de programmes directes</b>						
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	0,7	3,0	4,2	5,4	6,2	6,3
Autres paiements de transferts	4,3	-0,3	0,9	0,7	1,4	1,8
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	-3,9	-0,6	1,9	-1,4	-1,5	-1,7
<b>Total des charges de programmes directes</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1</b>	<b>7,0</b>	<b>4,8</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>	<b>6,5</b>	<b>4,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,6</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>-0,3</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,1</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1,6</b>	<b>-2,6</b>	<b>3,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,5</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>-4,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>-2,5</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>-4,1</b>	<b>-7,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,4</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

## H : Effet sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent du PIB réel

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,3	-2,4	-2,5	-2,6	-2,7
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,4	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Impôt total sur le revenu	-2,8	-3,0	-3,2	-3,3	-3,4
<b>Taxes et droits d'accise</b>					
Taxe sur les produits et services	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Cotisations d'AE</b>	0,1	1,1	1,1	1,1	1,1
<b>Autres revenus</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-3,3	-2,6	-2,8	-2,9	-3,1
<b>Principaux transferts aux personnes</b>					
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations d'AE	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0
Prestations pour enfants	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>					
Transfert canadien en matière de santé	0,0	-0,2	-0,4	-0,5	-0,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
<b>Total</b>	0,0	-0,3	-0,6	-0,6	-0,6
<b>Charges de programmes directes</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
<b>Total des charges de programmes</b>	0,7	0,5	0,2	0,2	0,2
<b>Frais de la dette publique</b>	0,0	0,1	0,2	0,3	0,3
<b>Total des charges</b>	0,8	0,6	0,4	0,5	0,6
<b>Solde budgétaire</b>	-4,1	-3,2	-3,2	-3,5	-3,6

Source : Directeur parlementaire du budget.

## I : Effet sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent des prix du PIB

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,8	-1,9	-2,1	-2,1	-2,1
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Impôt total sur le revenu	-2,2	-2,4	-2,6	-2,7	-2,8
<b>Taxes et droits d'accise</b>					
Taxe sur les produits et services	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Total des taxes et droits d'accise	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Cotisations d'AE</b>	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3
<b>Autres revenus</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-2,9	-3,3	-3,6	-3,8	-3,9
<b>Principaux transferts aux personnes</b>					
Prestations aux aînés	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7
Prestations d'AE	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Prestations pour enfants	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	-0,8	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>					
Transfert canadien en matière de santé	0,0	-0,2	-0,4	-0,5	-0,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	0,0	-0,3	-0,5	-0,6	-0,6
<b>Charges de programmes directes</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
<b>Total des charges de programmes</b>	-1,0	-1,1	-1,4	-1,5	-1,6
<b>Frais de la dette publique</b>	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2
<b>Total des charges</b>	-0,9	-1,0	-1,3	-1,3	-1,4
<b>Solde budgétaire</b>	-2,0	-2,3	-2,3	-2,4	-2,5

Source : Directeur parlementaire du budget.

## J : Effet sur les perspectives financières d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Impôts sur le revenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits issus de la redevance sur les combustibles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations d'assurance-emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres revenus	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>
Principaux transferts aux personnes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principaux transferts aux autres administrations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges de programmes directes	-1,1	-3,3	-3,9	-4,0	-4,1
Frais de la dette publique	3,0	4,3	5,5	6,6	7,6
<b>Total des charges</b>	<b>1,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,6</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,8</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

## K : Résumé des perspectives économiques élargies

% sauf indication contraire	Prévision											
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Croissance du PIB réel</b>	1,8	1,6	1,9	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5
<b>Croissance du PIB potentiel</b>	1,6	1,6	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,5
<b>Inflation du PIB</b>	1,7	1,6	2,0	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB nominal</b>	3,6	3,2	4,0	3,9	3,7	3,6	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6
<b>PIB nominal (milliards de \$)</b>	2 218	2 288	2 380	2 472	2 562	2 654	2 752	2 853	2 958	3 065	3 175	3 288
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>	1,4	1,7	2,5	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>	2,3	2,1	3,4	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
<b>Taux de change (cents US/ \$ CAN)</b>	77,2	75,5	75,2	75,6	75,8	75,9	75,9	75,9	75,9	75,9	75,8	75,8
<b>Taux de chômage</b>	5,8	5,9	5,7	5,5	5,4	5,4	5,4	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3
<b>Inflation de l'IPC</b>	2,2	1,7	2,0	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB réel américain</b>	2,9	2,3	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US / baril)</b>	65	61	62	63	65	66	67	69	70	71	73	74

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

## L : Résumé des perspectives financières élargies

G\$	Prévision											
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Revenus budgétaires	311,2	330,6	338,7	350,4	365,1	379,5	393,1	409,3	424,8	440,8	457,2	474,1
Dépenses de programmes	308,3	323,0	332,3	345,0	350,0	359,9	371,2	382,6	394,6	408,9	421,2	435,5
Frais de la dette publique	21,9	23,4	24,1	27,6	30,3	32,2	33,7	35,1	36,0	36,8	37,6	38,2
Total des dépenses	330,2	346,3	356,4	372,6	380,3	392,1	405,0	417,6	430,6	445,7	458,8	473,7
<b>Solde budgétaire</b>	-19,0	-15,7	-17,7	-22,3	-15,2	-12,6	-11,9	-8,4	-5,8	-4,9	-1,6	0,4
<b>Dette fédérale</b>	671,3	686,5	704,2	726,4	741,6	754,2	766,1	774,5	780,3	785,2	786,8	786,4
<b>Dette fédérale (% du PIB)</b>	31,3	31,0	30,8	30,5	30,0	29,4	28,9	28,1	27,3	26,5	25,7	24,8

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## M : Perspectives économiques du DPB et du budget de 2019

% sauf indication contraire	Prévision					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Croissance du PIB réel</b>						
DPB – avril 2019	1,8	1,6	1,9	1,7	1,6	1,5
Budget de 2019	1,9	1,8	1,6	1,7	1,9	1,9
<b>Inflation du PIB</b>						
DPB – avril 2019	1,7	1,6	2,0	2,1	2,1	2,0
Budget de 2019	1,9	1,6	1,9	2,0	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB nominal</b>						
DPB – avril 2019	3,6	3,2	4,0	3,9	3,7	3,6
Budget de 2019	3,8	3,4	3,5	3,7	3,9	4,0
<b>PIB nominal (milliards de \$)</b>						
DPB – avril 2019	2 218	2 288	2 380	2 472	2 562	2 654
Budget de 2019	2 223	2 298	2 379	2 467	2 564	2 667
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>						
DPB – avril 2019	1,4	1,7	2,5	2,7	2,7	2,7
Budget de 2019	1,4	1,9	2,2	2,3	2,4	2,5
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>						
DPB – avril 2019	2,3	2,1	3,4	3,8	3,8	3,8
Budget de 2019	2,3	2,4	2,7	2,8	3,1	3,3
<b>Taux de change (cents US / \$ CAN)</b>						
DPB – avril 2019	77,2	75,5	75,2	75,6	75,8	75,9
Budget de 2019	77,2	76,3	77,2	77,7	78,2	79,9
<b>Taux de chômage</b>						
DPB – avril 2019	5,8	5,9	5,7	5,5	5,4	5,4
Budget de 2019	5,8	5,7	5,9	6,0	6,0	5,9
<b>Inflation de l'IPC</b>						
DPB – avril 2019	2,2	1,7	2,0	2,1	2,1	2,0
Budget de 2019	2,3	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB réel américain</b>						
DPB – avril 2019	2,9	2,3	1,8	1,8	1,8	1,8
Budget de 2019	2,9	2,4	1,7	1,7	1,9	1,9
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>						
DPB – avril 2019	65	61	62	63	65	66
Budget de 2019	66	59	60	61	63	65

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## N : Perspectives financières du DPB et du budget de 2019

<i>G\$, (DPB – Budget de 2019)</i>	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,0	-1,2	-0,2	0,8	1,1	0,6
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,5	1,7	0,7	1,1	1,7	1,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,7	-1,3	-1,4	-1,3	-1,1	-0,9
Impôt total sur le revenu	-2,2	-0,9	-1,0	0,8	1,7	0,9
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	-1,1	-1,1	-1,3	-1,7	-2,0	-2,3
Droits de douane à l'importation	0,3	0,7	0,8	-0,6	-0,7	-0,5
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,4	0,4	0,5	0,7	0,9
Total des taxes et droits d'accise	-0,8	0,1	-0,2	-1,8	-2,0	-1,9
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>	0,0	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5
<b>Cotisations d'AE</b>	1,0	0,5	0,3	0,2	0,3	0,3
<b>Autres revenus</b>	0,6	-0,1	-0,5	-1,0	-1,8	-2,3
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,2</b>	<b>-2,4</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	0,0	0,2	0,4	0,4	0,5	0,6
Prestations d'AE	0,8	1,0	0,5	-0,2	-0,5	-0,8
Prestations pour enfants	-0,3	-0,1	0,3	0,6	0,8	1,0
Total	0,5	1,1	1,1	0,8	0,9	0,8
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	-0,2	-0,3	-0,4	-0,5
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	-0,3	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Total	-0,5	-0,2	0,1	-0,2	-0,3	-0,5
<b>Charges de programmes directes</b>						
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	0,1	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6
Autres paiements de transfert	-0,3	0,3	0,9	0,0	0,0	0,0
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	-0,3	1,3	2,9	0,5	0,3	1,4
Total des charges de programmes directes	-0,6	2,0	4,2	1,2	1,0	2,0
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>-0,5</b>	<b>2,9</b>	<b>5,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>-0,2</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>4,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>
Ajustement en fonction du risque	0,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-2,1</b>
Dette fédérale	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	-0,5

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

# Notes

1. Disponible à : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/EFM\\_Feb\\_2019](https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/EFM_Feb_2019).
2. Par exemple, voir les projections de croissance du PIB réel établies par la Réserve fédérale et par le Congressional Budget Office.
3. Nous avons maintenu notre ajustement au risque concernant la politique commerciale. Nous continuerons de présumer que les mesures commerciales négatives abaisseront le PIB du Canada de 0,25 % d'ici 2023.
4. Il s'agit du niveau du taux directeur qui correspond au niveau de production potentiel de l'économie tandis que la cible d'inflation est atteinte et se maintient. Voir la Note analytique du personnel 2018-22 de la Banque du Canada, *The Neutral Rate in Canada: 2018 Estimates* : [https://www.banqueducanada.ca/2018/07/note-analytique-personnel-2018-22/?\\_ga=2.215095063.10791870.1555081999-1875642290.1555081999](https://www.banqueducanada.ca/2018/07/note-analytique-personnel-2018-22/?_ga=2.215095063.10791870.1555081999-1875642290.1555081999).
5. Nous avons revu à la baisse (25 points de base) notre hypothèse concernant le taux d'intérêt nominal neutre de la Banque du Canada, lequel passe de 3,0 % (perspectives d'octobre) à 2,75 %. De même, nous avons revu à la baisse nos hypothèses à long terme pour le taux des bons du Trésor à 3 mois, lequel passe de 2,95 à 2,70 %, ainsi que le taux des obligations de référence du gouvernement du Canada pour 10 ans, qui passe de 4,0 à 3,75 %.
6. À la réunion qu'il a tenue en décembre 2018, le Federal Open Market Committee a réduit ses attentes à l'égard du taux directeur nominal à long terme, faisant passer l'estimation médiane de 3 à 2,8 %. Le DPB a abaissé son estimation du taux directeur neutre des États-Unis de 25 points de base (2,75 %).
7. À un moment donné dans le temps, la courbe de rendement montre les taux d'intérêt pour les obligations à court et à long terme du gouvernement. En général, les courbes de rendement sont en hausse, reflétant une prime à terme positive, soit le rendement additionnel qu'il faut à un investisseur pour assumer le risque que comporte une obligation à longue échéance.  
  
Cette prime est en baisse depuis la crise financière mondiale. Selon une analyse effectuée par le personnel de la Banque des règlements internationaux : [https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r\\_qt1809h.pdf](https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt1809h.pdf) [EN ANGLAIS SEULEMENT], cette situation pourrait être attribuable au degré d'incertitude qui s'amoinerait en ce qui a trait à la trajectoire projetée des taux à court terme et des pressions de la demande exercées par les banques centrales. Le DPB compte effectuer une analyse des primes de terme au Canada.
8. Voir le résumé figurant à l'annexe III du rapport du personnel du FMI rendu au titre de l'article IV en 2018. Disponible à : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/07/16/Canada-2018-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-46084> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

9. Malgré des estimations notables de la sensibilité de l'investissement aux changements de la déduction pour amortissement dans les récentes études, l'ampleur des répercussions et la distinction entre les nouveaux investissements et les investissements réorientés sont l'objet de grands débats.
10. Nous maintenons l'hypothèse que la redevance fédérale sur le carbone produira un léger vent contraire à moyen terme pour l'économie canadienne, la redevance passant à 50 \$ la tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2022. Nous avons prévu que le PIB réel serait 0,5 % plus bas en 2022 par rapport à un scénario sans la redevance sur le carbone. Pour plus de détails, voir : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Carbon\\_price\\_levy](https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Carbon_price_levy).
11. Une fois ajustée en fonction des révisions historiques et de la faiblesse non prévue au second semestre de 2018, notre projection du PIB nominal est, chaque année en moyenne, de 22,3 milliards de dollars supérieure à notre prévision d'octobre, chaque année pour la période allant de 2019 à 2023.
12. En comparaison à notre scénario de base de la croissance du PIB nominal (soit 3,7 % par année en moyenne de 2019 à 2023), les intervalles de confiance de 30, 50 et 70 % représentés dans la figure 8 correspondent à une croissance moyenne du PIB nominal de respectivement  $\pm 0,5$ ,  $\pm 0,8$  et  $\pm 1,2$  point de pourcentage.
13. La comparaison exclut des recettes d'environ 2,4 milliards de dollars qui ne sont plus déclarées en raison de modifications apportées au traitement comptable de la Corporation commerciale canadienne.
14. Ces mesures sont celles de l'*Énoncé économique de l'automne 2018* et du budget de 2019, ainsi que celles annoncées après l'EEA de 2018, mais avant le budget de 2019.
15. Voir page 93 dans l'*Énoncé économique de l'automne 2018*.
16. Notre projection du rendement de l'impôt des sociétés incorpore maintenant davantage les pertes comptables.
17. L'EEA prévoit un coût total de 14,4 milliards de dollars pendant cette période, <https://budget.gc.ca/fes-eea/2018/home-accueil-fr.html>.
18. Le DPB estime que les droits de représailles imposés aux importations d'acier, d'aluminium et d'autres produits généreront des recettes nettes de 1,2 milliard de dollars en 2019-2020 et 1,0 milliard de dollars en 2020-2021.
19. Depuis 2017, les taux de cotisation d'AE sont fixés chaque année afin de produire suffisamment de revenus pour couvrir le compte de fonctionnement de l'AE au cours des sept années suivantes. Le compte de fonctionnement de l'AE avait un excédent cumulé de 2,5 milliards de dollars à la fin de 2016. Le taux d'équilibre, selon la loi, est fixé de façon que l'excédent soit épuisé au cours des sept années qui suivent.
20. Voir : <https://www.fin.gc.ca/n18/18-078-fra.asp>.
21. Ces montants comprennent les dépenses de l'*Énoncé économique de l'automne 2018* et du budget de 2019.
22. Dans le budget de 2016, le gouvernement a abandonné son objectif d'équilibrer le budget en 2019-2020 et s'est simplement engagé à revenir à des budgets équilibrés.

23. Suite à l'ajout des données du quatrième trimestre dans ses projections, l'estimation du DPB pour le PIB nominal serait de 15 milliards de dollars supérieure, en moyenne, chaque année de 2019 à 2023, à la prévision du secteur privé. L'écart serait attribuable en partie à l'inflation du PIB, que le DPB projette à un taux plus élevé en 2019 et en 2020. Il en résulte un risque à la hausse pour la prévision du PIB nominal du secteur privé, mais il est peu probable que ce risque ait des implications pour les perspectives financières du budget de 2019, qui se fonde sur les données économiques les plus récentes.
24. Notre comparaison des projections du DPB et de Finances Canada n'est toutefois pas définitive, étant donné que Finances Canada n'a pas publié de ventilation quantifiable détaillée des principaux éléments de coût des dépenses de fonctionnement énoncées dans le budget de 2019.
25. Voir : <https://www.imf.org/external/np/fad/trans/fre/manualf.pdf>.
26. Selon l'outil de suivi des lettres de mandat du gouvernement du Canada, pour l'objectif « Équilibrer le budget en 2019-2020 ». Voir : <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/campagnes/mandat-suivi-resultats-canadiens.html>.